

N°266

Juillet - Août 2012



Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

Les Barbovillons

Sommaire

Calendrier des prochaines activités	2
Compte rendu des activités	
Prospection de pelouses schisteuses à Wiesme (Beauraing) et Houyet	4
Excursion à Hologne-sur-Geer	6
Sortie à la carrière du Fond des Vaux couplée à une promenade au bois d'Oro	7
Relevé de la flore des pelouses sur calcaire dans le carré IFBL J6.34.41	10
Les rochers de Renissart, la vallée de l'Isbelle et le camp romain	14
Sortie ornithologique à Chavanne (communes de Nassogne et Marche-en-Famenne)	20
Promenade familiale à Sohier	21
Travaux des membres	
Une nouvelle station du céphalanthère à longues feuilles en Lesse et Lomme	23
Chronique de l'Environnement	25
Informations	26

Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur*
		20h00	Louis Deltombe
Jeudi 5 juillet	Commission environnement : bienvenue à tous.	Nouveau Local de Chanly (rue du Tomboy) 	Philippe Corbeel
Du 9 au 13 juillet	<p>Session naturaliste en Haute Maurienne</p> <p>Au programme :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Massif du Mont-Cénis (alt. : +/- 2100 m) 2. Col de l'Iseran (+/- 2800 m) 3. Parc de la Vanoise, entre Termignon (+/- 1350 m) et Bellecombe (+/- 2400 m) 4. Col du Galibier (2660 m) + éventuellement jardin alpin du Lautaret 5. Vallée de l'Avérole (1750 m – 1970 m) + éventuellement Haute Vallée de l'Arc près de Bonneval. <p>Le programme de chaque journée sera adapté en fonction de la météo.</p> <p>Les participants assurent eux-mêmes leur logement, mais sont priés de signaler leur participation.</p>	<p>Tous les rendez-vous se feront à 9h30 au Parking situé à la sortie est du village de Lanslevillard, en bordure de la D902 (direction Bessans et Col de l'Iseran)</p> <p></p>	<p>Organisation : Pierre Limbourg</p> <p>Guide : Francy Moreau</p>
Dimanche 22 juillet	Nous consacrerons principalement cette sortie à l'observation des insectes et autres invertébrés dans leur milieu et au hasard des rencontres ...	9h30 Église de Pondrôme	Marc Paquay
Dimanche 29 juillet	Promenade familiale du dimanche après-midi. Les Bois de Hart et d'Haur, floraisons estivales dont celle de l'épipactis pourpre.	14h00 Parking du château de Lavaux-Ste-Anne 	Daniel Tyteca
Samedi 4 août	<p>A la recherche des libellules et papillons sur le massif de Saint-Hubert.</p> <p>Activité annulée en cas d'intempéries.</p> <p>"Emportez votre filet à papillons!" (nous tâcherons d'en avoir quelques-uns à prêter)</p>	9h30 à Mochamps (il n'y a pas d'église seulement quelques maisons, on se retrouvera devant l'une d'elles)	<p>Dany Pierret 0487/488.748</p> <p>Marie Lecomte 0487/488.747</p>
Dimanche 12 août	Sortie dans les Hautes Fagnes aux environs de Bérinzenne.	<p>Rassemblement 8h00 Parking du Delhaize de Rochefort (près du vélodrome)</p> <p>ou à 10h00 sur place à Bérinzenne</p>	<p>Louis Deltombe</p> <p>Guides : M. et Mme J. Pourveur</p>
Dimanche 26 août	Évaluation de l'évolution des paysages du plateau ardennais, le long des ruisseaux de Mussy et du Wézerin à Transinne. Impact des pratiques humaines : diverses cultures, reboisement, haies, creusement d'étangs, etc.	9h30 Place des canons à Transinne	<p>Jean-Claude Lebrun 061 65 54 14</p>

Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur*
Samedi 8 septembre	Sortie mycologique. Le lieu d'excursion sera déterminé le jour même en fonction des poussées ...	9h30 parking sortie 22 de l'E411 (direction Rochefort-Ciergnon)	Marc Paquay
Samedi 29 septembre	Dans le cadre de la journée des 40 ans de Jeunes et Nature. Diverses activités toute la journée (voir Informations), Stand des Naturalistes de la Haute-Lesse et balade naturaliste (informations suivront).	Domaine provincial de Mirwart	Jean-Claude Lebrun Philippe Corbeel Marie Lecomte

Prochaine réunion du Comité prévue le 03 août à Chanly.

*: Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.

Légende

 Avertir le guide de la participation	 Promenade familiale	 Chantier	 Endurance requise
 Annulé en cas d'intempéries	 Activité spécialisée	 Activité en salle	
 Horaire inhabituel	 Attention changement !	 Activité nocturne	



Grotte de la Porte Aïve à Hotton (Photo Jean-Louis Giot), en illustration de la sortie du 19 mai (page 15)

Samedi 21 avril

Prospection de pelouses schisteuses à Wiesme (Beauraing) et Houyet

PIERRE LIMBOURG ET MARC PAQUAY

Cela devient une habitude... ou trop tôt... ou trop tard ! La flore très particulière des pelouses schisteuses comporte en effet de nombreuses espèces annuelles, tributaires des conditions climatiques pour leur germination et leur développement⁽¹⁾. Aussi est-ce avec une certaine inquiétude que nous accueillons la quinzaine de participants à cette journée. En effet, une reconnaissance préalable de différents sites connus de la région nous a fait prendre conscience du retard considérable de la végétation (comme en 2010 !), risquant de rendre les observations difficiles, voire impossibles. De plus, les prévisions météo ne sont guère encourageantes : pluies orageuses abondantes... Mais grâce à la perspicacité de quelques-uns, la plupart des espèces caractéristiques seront finalement identifiées sur base des seuls caractères végétatifs... parfois minuscules !

Au départ de l'église de Wiesme, lieu de rendez-vous, nous nous dirigeons tout d'abord vers Finnevaux en empruntant le chemin longeant le Tienne du Grand Sart. Les affleurements schisteux dans la prairie toute proche (l.d. Crèvia) et dans le talus du chemin exposé à l'ouest retiennent notre attention durant toute la matinée, interrompue seulement par une « radauche » dont nous nous souviendrons et qui faillit saper le moral de la petite troupe ! Ces « schistes » relèvent du Famennien inférieur : Formation d'Aye (schistes gris-vert et siltites, avec intercalations gréseuses) et F. de la Famenne (schistes gris vert à vert olive, silteux et micacés), formations que nous retrouverons au cours de l'après-midi.

De Wiesme, nous nous rendons ensuite à Houyet, où nous nous pourrions reprendre des forces, bien abrités, dans une auberge accueillante, avant de prospecter le second site prévu au programme, à savoir la pelouse d'Harroy, site bien connu des naturalistes⁽²⁾. Pour nous y rendre, nous empruntons à pied le chemin qui longe le Tienne d'Airmont, nous permettant d'identifier au passage quelques espèces relativement banales à partir des caractères végétatifs : *Silene nutans*, *Picris hieracioides*, *Thlaspi perfoliatum*, *Malva moschata*, *Verbascum nigrum*, *Vicia tetrasperma*. D'autres espèces peu communes, rencontrées lors de notre parcours à Houyet, méritent également d'être mentionnées : *Sagina apetala* (J6.11.23), *Lactuca virosa* (J6.11.21), *Carex divulsa* (J6.11.12), *Festuca heteropachys* (J6.11.23), et surtout une belle plage de *Capsella rubella* (J6.11.12) au pied d'un tilleul, en bordure du chemin nous ramenant à l'auberge.

Le tableau ci-dessous répertorie les espèces les plus caractéristiques identifiées – non sans quelques difficultés – dans les deux sites visités au cours de la journée.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

1. Wiesme, chemin de Finnevaux – alt.180-230 m. – IFB J5.28.21
2. Houyet, pelouse d'Harroy – alt. 140-160 m – IFB J6.11.21/23

Espèces des pelouses silicicoles	site 1	site 2
<i>Aira caryophyllea</i>		x
<i>Aira praecox</i>		x
<i>Aphanes australis</i>		x
<i>Cerastium glomeratum</i>	x	
<i>Filago minima</i>		x
<i>Ornithopus perpusillus</i>		x
<i>Rumex acetosella</i>	x	x
<i>Scleranthus annuus</i>		x
<i>Teesdalia nudicaulis</i>		x
<i>Trifolium striatum</i>		x
<i>Vulpia bromoides</i>		x
Espèces des pelouses calcicoles		
<i>Carex caryophyllea</i>		x
<i>Centaurea jacea</i>	x	
<i>Dianthus carthusianorum</i>	x	x
<i>Festuca lemanii</i>	x	x
<i>Galium verum</i>	x	
<i>Pimpinella saxifraga</i>	x	
<i>Potentilla neumanniana</i>	x	x
<i>Thymus pulegioides</i>	x	x
Espèces des dalles rocheuses		
<i>Arenaria sepyllifolia</i>	x	
<i>Cerastium pumilum</i>	x	x
<i>Dianthus armeria</i>	x	
<i>Echium vulgare</i>	x	
<i>Erodium cicutarium</i>	x	x
<i>Erophila verna</i>	x	x
<i>Hieracium pilosella</i>	x	x
<i>Potentilla argentea</i>	x	x
<i>Sedum acre</i>	x	
<i>Sedum album</i>	x	
<i>Sedum rupestre</i>	x	x
<i>Veronica arvensis</i>	x	

1 Pour plus d'information concernant ces pelouses, voir l'excellente étude de J. Leurquin et M.Th. Romain : Etude botanique des pelouses de la Famenne schisteuse. 2005-2008, 72 pages.

2 A titre d'information, voici les dates des prospections antérieures effectuées sur ce thème par les Naturalistes de la Haute Lesse dans la région de Beauraing-Houyet : 30/04/95 (Héroock et Hour), 27/04/96 (Houyet et Hour), 18/04/98 (Wiesme), 24/04/99 (Wiesme et Houyet), 24/04/04 (Héroock et Hour), 14/04/07 (Hour), 18/04/10 (Hour).

ANNEXE : CONSIDÉRATIONS SUR LA DÉCOUVERTE D'UNE FRONDE PARTICULIÈRE DE *POLYSTICHUM*

A la fin de la visite des pelouses silicicoles situées au nord de la Ferme d'Harroy (Houyet), nous avons emprunté le chemin forestier situé en rive droite de la Lesse, en direction d'Héroock. Sur les affleurements de schistes, avec intercalations de bancs calcaires ou gréseux de la Formation de la Famenne (FAM, anc. Fala), nous avons trouvé une seule touffe de fougère très particulière, occupant une petite cavité terreuse du talus rocheux.

Il s'agit en fait d'un individu mal développé, stérile, de *Polystichum aculeatum*, aux frondes une fois divisées et ressemblant beaucoup à *P. lonchitis*.

Cette forme se distingue par la présence, sur le bord des pennes, de quelques dents irrégulières et grossières, tandis que chez *P. lonchitis*, il y a une douzaine de dents par côté, régulières et très fines. Cette forme néoténique* persistante apparaît dans des conditions stationnelles ombragées (creux sous rochers, petites gorges, ravins profonds) ou trop xériques (sols superficiels, vieux murs). Elle fut autrefois décrite comme une variété : *Polystichum aculeatum* var. *plukenetii* (Loisel.) Rouy.

Pour information, les quelques stations belges de *P. lonchitis* sont reprises dans l'article de Natura Mosana renseigné ci-dessous.

* néoténie : conservation des caractères juvéniles chez l'adulte

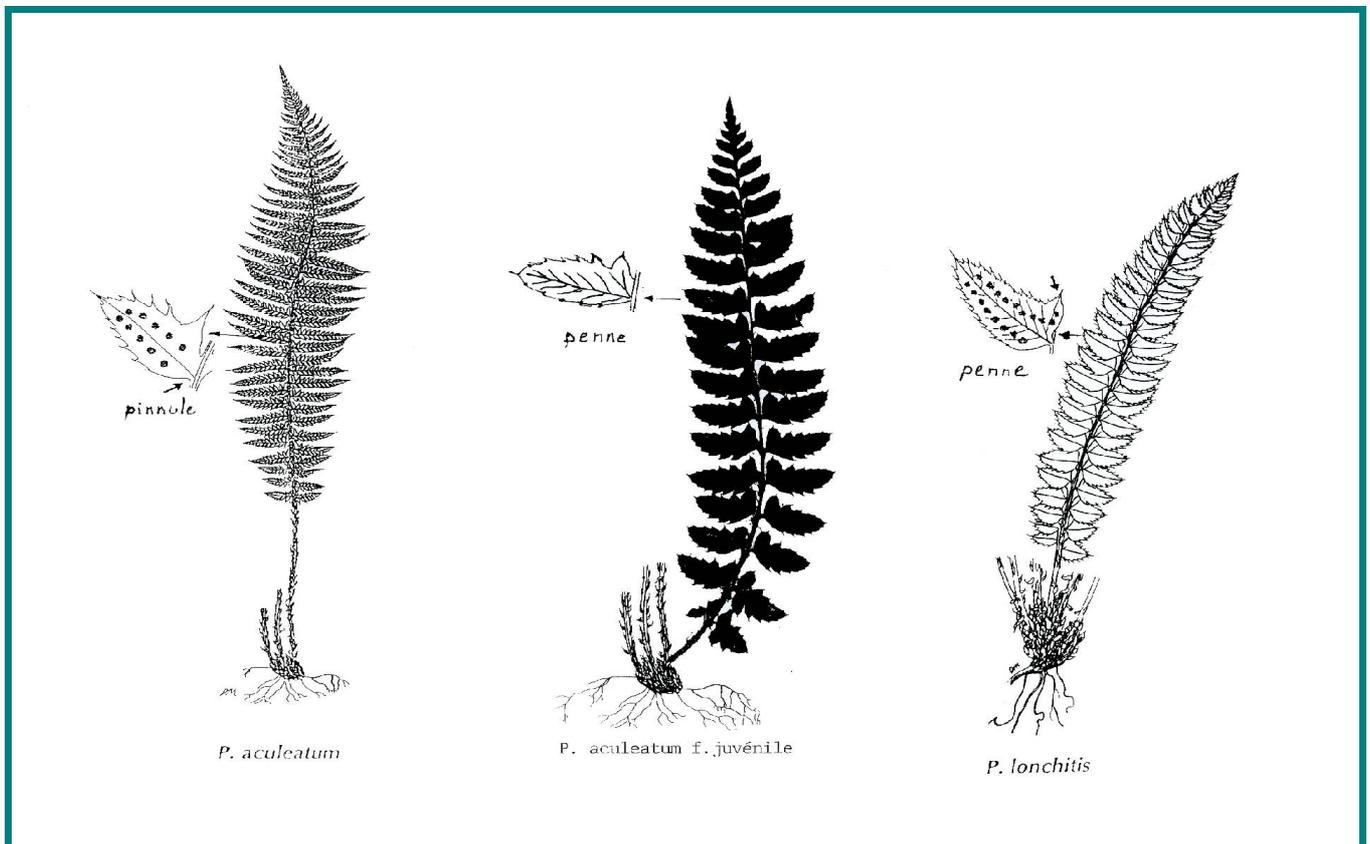
OUVRAGES CONSULTÉS

Bizot A., 1996 – Connaître et reconnaître les fougères (et plantes alliées) des Ardennes. Soc. d'Hist. Nat. des Ardennes, 112 p.

Hagon F. & Leurquin J., 1998 – *Polystichum lonchitis* (L.) Roth en Hainaut – Natura mosana vol. 41 n° 2 : 68-71.

Leurquin J., 2004 – Les fougères de Belgique : morphologie, clé de détermination, atlas et diagnose, 66 p. A compte d'auteur.

Prelli, 2001 – Les fougères et plantes alliées de France et d'Europe occidentale. Ed. Belin, Paris, 431 p.



Dimanche 29 avril

Excursion à Hologne-sur-Geer

MARC PAQUAY

Le site de Hologne –sur – Geer était décrié comme étant de grand intérêt. Nous ne l'avions jamais visité. Ce fut chose faite ce samedi et la visite fut à la hauteur de nos espérances ...

Il faut de temps en temps sortir des chemins battus : nous ne le faisons peut être pas assez dans le cadre des sorties ornithologiques des NHL ...

Bien nous a pris donc ce samedi : le site de Hologne-sur-Geer valait le voyage.

Après une brève averse, nous abordons les différents bassins constituant ce site humide, refuge d'une avifaune variée dans un paysage hesbignon pour le moins altéré ...

L'après averse laisse entrevoir quelques coins de ciel bleu de même qu'un vol d'une centaine de Martinet longeant le front des pluies.

Sur le plan d'eau, Fuligules milouins, morillons et une dizaine de Tadorne de Belon côtoient plein de Grèbes à cou noir. Ce grèbe est réellement la vedette de l'endroit. Nous observerons une vingtaine de couples paradant et plongeant sans cesse dans des eaux claires remplies d'herbiers. Cette population remarquable (une trentaine de couples nicheurs estimés cette année) représente une part importante des effectifs wallons. A la lecture de l'atlas (*), on constate que le nombre de couples pour le site est passé de 1 en 2001 à 3 en 2004 puis 9 en 2007 et enfin 25 en 2010. Ce phénomène a été observé également ailleurs en Wallonie et dans le nord de la France. La protection de milieux humides en serait sans doute la meilleure raison.

Sur le bord d'un bassin, un Chevalier aboyeur s'envole ainsi que deux guiguettes.

Dans les roselières et marais - que nous longeons par différents sentiers sur les digues d'anciens bassins industriels – nous entendons quelques Rousserolles

effarvattes, un Phragmite des joncs, Bergeronnette printanière, Bruant des roseaux et, deux fois brièvement, le chant de la Locustelle lusciniode.

Dans les alignements de peupliers, le Pic épeichette se fait entendre ainsi que le Coucou. Deux Goélands bruns nous survolent. Un couple de Tarier des prés en halte migratoire accompagne un Pipit des arbres posés en bordure d'une friche.

Sur le dernier plan d'eau du circuit, nous observons le Canard chipeau (une dizaine d'oiseaux au total) et la scène attendrissante d'une Foulque nourrissant des poussins d'un jour ou deux à peine.

Nous clôturons le parcours de la matinée avec l'observation d'une Guifette noire prospectant au dessus d'une colonie bruyante de Mouette rieuse.

Bref, Hologne nous a séduit par la diversité d'oiseaux d'eau que nous ne voyons pas régulièrement sur nos terrains habituels.

Nous décidons de compléter la journée, sur le chemin du retour, par une halte aux décanteurs de la sucrerie d'Eghezée – Longchamps. Le site est fort différent : industriel et encore actif avec plusieurs bassins de décantations qui évoluent par nouvelles créations ou remblayages pour les besoins de l'industrie. C'est fort artificiel, bien entendu mais attractif comme milieu de substitution pour les limicoles notamment. Nous y observons principalement : une Echasse femelle, deux Avocettes, deux Chevaliers sylvains, six guiguettes, un gambette. Sur les plans d'eau, divers anatidés dont un couple de souchet et chipeau, des Tadornes de Belon.

(*) L'Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie - rédigé et coordonné par un collectif d'auteurs sous l'égide de la société Aves-Natagora avec l'aide de la Région Wallonne - est certainement la référence actuelle en termes de connaissance de la répartition, de l'évolution et de l'écologie de nos oiseaux nicheurs. C'est un ouvrage fort complet qui intéressera le naturaliste passionné par les oiseaux.

Quelques exemplaires sont encore disponibles au prix de 36 euros (réserver auprès de paquaymarc@skynet.be)

Samedi 5 mai

Sortie à la carrière du Fond des Vaux couplée à une promenade au bois d'Oro

GEORGES DE HEYN

Ce 5 mai était particulièrement maussade, froid (7°) et pluvieux, mais ces conditions atmosphériques déplorables n'ont pas découragé une quinzaine de naturalistes motivés par l'aspect géologique et floristique du programme.

Nous tenons d'abord à remercier Mr Bertrand Lejeune, directeur de la carrière du Fond des Vaux pour l'autorisation exceptionnelle accordée aux NHL pour prospecter ce site emblématique.

En juillet 2004 nous avons déjà visité le site et nous avons alors étudié la végétation des mares et vasières du fond de la carrière, aussi nous étions curieux de l'évolution de ces milieux fragiles en perpétuel remaniement.

Ayant endossé nos dossards fluos pour suivre les mesures de sécurité imposées, abrités sous nos parapluies, nous écoutons religieusement Jean Leurquin faire le point du géologue.

Nous sommes sur la Formation de Trois-Fontaines, qui tire son nom de la carrière située à Givet, et plus précisément sur le long anticlinal des Boyès, qui s'étire de Givet à Belvaux, en passant par Beauraing.

Nous voyageons donc dans le temps sur des roches calcaires qui témoignent de la vie marine qui régnait sur la région il y a environ 390 millions d'années. Ces bancs calcaires s'étirent d'ouest en est, et les exploitants de ce filon suivent logiquement la même direction en développant leur activité industrielle.

A l'origine, en 1840, le site du Fond des Vaux devait accueillir un moulin à farine mu par la force motrice du Ry d'Ave mais les candidats meuniers en nivelant le sol autour des berges du ruisseau ont découvert des dépôts de bloc de marbre. Mr Tagnon et son beau-frère, le prêtre Valtin, introduiront une demande d'exploitation de meunerie doublée d'une demande d'exploitation d'une usine destinée à scier et polir le marbre extrait de leur propriété.

Le premier marbre utilisé est le marbre gris Wellin Agathe puis suivra un marbre noir moucheté.

Mr Tagnon n'aura de cesse de développer son activité industrielle, l'extraction du marbre et la production de chaux vive dans ses fours à chaux par combustion de la roche calcaire. Pour rentabiliser son usine, il usera de son influence auprès de la Chambre de commerce pour développer une ligne vicinale reliant Wellin à Grupont (1894) et à Rochefort (1904), ceci lui permettait d'importer la houille nécessaire pour ses fours à chaux et d'exporter à moindre coût la production de son exploitation.

Actuellement les lignes vicinales ont disparu, mais la

carrière est toujours en activité et sa production est destinée essentiellement aux travaux routiers.

Le four à chaux au nord de la carrière est un témoin archéologique classé depuis 1983 par la Commission des Monuments et Sites et sa façade de moellons calcaires soigneusement taillés, percée de 3 galeries voûtées en plein cintre, a toujours fière allure. La pierre calcaire était amenée au sommet du four grâce à une plateforme, déversée dans les gueulards d'enfournement, chauffée à 900°C pour donner de la chaux vive (oxyde de calcium ou CaO) et un dégagement de gaz carbonique (CO₂).

La chaux était récoltée dans les bouches de défournement s'ouvrant dans les galeries voûtées en plein cintre et chargée pour son exportation.

Autrefois la chaux vive était répandue sur les sols acides pour les amender et augmenter leur fertilité.

A côté de cette application en agriculture, la chaux vive est utilisée en sidérurgie pour la purification de la fonte dans la production d'acier, en construction pour la fabrication de béton cellulaire et la stabilisation des fondations des ouvrages d'art. Elle intervient aussi dans la production de pâte à papier. Enfin l'industrie sucrière utilise la chaux vive pour précipiter les impuretés des solutions de sucre extraites des betteraves (cf notre visite ornithologique du 29 avril dans les bassins de décantation à Hologne s/Geer). La chaux hydratée [Ca (OH)₂] est utilisée dans les plafonnages.

Nous pénétrons dans la partie ouest de la carrière et admirons les magnifiques bancs et les mouvements des roches au sein des falaises qui nous entourent. Au nord le calcaire a une autre teinte, plus terreuse et témoigne de la moindre qualité des gisements calcaires des Terres d'Hairs qui se délitent facilement. Un chevalier sylvain s'enfuit à notre approche des mares. Le niveau des eaux est haut et il n'y a pas de vasières à explorer comme nous l'avions projeté.

En retournant sur nos pas et en nous dirigeant vers la carrière à l'est de la route, nous sommes interpellés par une série de cavités au sommet d'un terril en poussier. Manifestement, il s'agit d'une tentative de nidification d'hirondelles de rivage et les vols affolés de ces sympathiques oiseaux autour de notre groupe confirment nos déductions. Si la direction de la carrière pouvait

prendre des mesures de protection, en fonction des impératifs d'exploitation, et attendre la fin de la nidification des hirondelles avant d'évacuer le flanc du poussier incriminé, ce serait une mesure sympathique hautement appréciée.

Le niveau d'eau de la grande mare de la carrière est également trop haut pour permettre l'analyse des vasières. Un échantillon d'algues est prélevé pour M.-T. Romain qui y a décelé des algues vertes du genre *Spirogyra* (plusieurs espèces) et des cyanophycées du genre *Oscillatoria*.

Autour du site nous relevons, sans être exhaustifs :

Barbarea vulgaris, *Calystegia sepium*, *Campanula rotundifolia*, *Epilobium ciliatum*, *E. parviflorum*, *Eupatorium cannabinum*, *Inula conyzae*, *Hieracium piloselloides*, *Iris pseudacorus*, *Lycopus europaeus*, *Minuartia hybrida*, *Mycelis muralis*, *Picris hieracioides*, *Poa compressa*, *Rorippa sylvestris*, *Rumex conglomeratus*, *R. xpratensis*, *R. crispus*, *Salix purpurea*, *S. xrubens*, *Senecio inaequidens*, *S. vulgaris*, *Seseli libanotis*, *Tragopogon pratensis*, *Typha latifolia*, *Veronica arvensis*.

Sur le plan faunistique, aucun têtard n'a été observé en raison de l'opacité des eaux, mais nous avons découvert dans les déblais des fossiles de coraux coloniaux et solitaires (rugueux) et de gastéropodes (*Bellerophon sp.*). C'est accompagnés du chant de la fauvette à tête noire que nous rejoindrons nos voitures, heureux d'avoir pu aborder un site exceptionnel même si les conditions climatiques et la saison n'étaient pas des plus favorables.

L'après-midi fut consacrée à une promenade dans le bois d'Oro que l'on a abordé par le chemin entre la carrière du FdV et le four à chaux. Nous passons devant une petite carrière embroussaillée percée d'une grotte. Le site mérite largement un nettoyage pour lui redonner ses lettres de noblesse de pelouse calcicole. Nous arrivons sur le plateau et suivons un chemin de lisière longeant un pré de fauche. Du côté forestier l'ourlet est riche de plusieurs stations de *Lithospermum officinale* et de *Stachys alpina*. L'alouchier (*Sorbus aria*) pointe ses gros bourgeons blancs veloutés. Nous arrivons à un petit sanctuaire marial que l'on pouvait atteindre jadis par la route de Wellin à Lavaux Ste Anne mais l'extension de la carrière a modifié complètement le paysage et les chemins ancestraux. Jean-Claude Lebrun découvre une station de tricholomes de la St Georges (*Calocybe gambosa*) et glamment les offre à Bernadette Mora.

Nous poursuivons notre promenade dans le bois d'Oro en nous penchant sur les diverses violettes. Décidément, déterminer la violette de Rivin (*Viola riviniana*) uniquement par la couleur de son éperon est un exercice bien périlleux qui conduit à des déboires. Il vaut mieux

examiner la forme du limbe foliaire, les franges des stipules inférieures et le nombre des stries colorées du pétale inférieur. Daniel Tyteca fait remarquer qu'à la suite d'un mois de mars fort sec, les orchis mâles sont plutôt chétifs alors que les platanthères semblent survitaminées suite au mois d'avril pluvieux.

Sur le chemin du retour, une surprise nous attend. Dans un coupe-feu, une belle population de *Carex montana*, déjà observé lors d'excursions précédentes, pointe ses inflorescences noirâtres parmi les feuilles de jonquilles en fin de floraison. Pour terminer cette journée d'explorations diverses, nous irons commenter nos découvertes en prenant le traditionnel verre de l'amitié.

RÉFÉRENCES HISTORIQUES

Wellin, pays de carrières. Centre d'histoire et de Traditions. Wellin-2002.

APERÇU DES PRINCIPAUX GROUPEMENTS DE VÉGÉTATION

OBSERVÉS LORS DE L'ITINÉRAIRE DE L'APRÈS-MIDI (JEAN LEURQUIN)

1. Chemin montant entre le four à chaux et le plateau, au niveau d'une petite carrière désaffectée : une **pelouse préforestière calcicole** à *Bromus erectus* et *Brachypodium pinnatum*, avec *Allium oleraceum*, *Centaurea scabiosa*, *Euphorbia cyparissias*, *Sanguisorba minor*, *Scabiosa columbaria*.

2. Au niveau du plateau, occupé par un ensemble de prés de fauche, on relève sur les bermes herbeuses du chemin principal :

- une **végétation prairiale** à fromental (*Arrhenatherum elatius*) avec *Festuca pratensis*, *Galium mollugo*, *Ranunculus acris*, *Vicia cracca*, à laquelle participent quelques espèces des ourlets mésophiles et calcicoles : *Aquilegia vulgaris*, *Digitalis lutea*, *Lithospermum officinale*, *Polygonatum odoratum*, *Trifolium medium* ;
- un ourlet mésophile eutrophe et nitrophile à *Aegopodium podagraria*, avec *Anthriscus sylvestris*, *Cruciata laevipes*, *Lapsana communis*, *Urtica dioica* ;
- des fragments de végétation annuelle et nitrophile, commensale des cultures sarclées thermophiles sur sol limono-calcaire, dominés par *Thlaspi arvense*.

3. Dans le bois d'Oro, on observe une **hêtraie calcicole** à mélique et laîche (*Melico-Fagetum caricetosum*) installé sur sol brun calcaire superficiel et caillouteux, développé

Prospection naturaliste

sur les calcaires givetiens (Formations des Terres d'Haus et Mont d'Haus), en situation chaude et sèche.

L'essentiel de l'étagement végétal comprend :

- une futaie mélangée : hêtre, chênes pédonculé et sessile, tilleul à grandes feuilles, érables sycomore et plane, merisier, frêne ;
- un sous-bois arbustif très diversifié avec charme, cornouillers mâle et sanguin, viorne mancienne,

troène, fusain, coudrier, aubépines, érable champêtre, alisier, alouchier,...

- une strate herbacée à recouvrement variable selon la densité du couvert arborescent : *Arum maculatum*, *Carex digitata*, *C. flacca*, *C. montana*, *Euphorbia amygdaloides*, *Lamium galeobdolon* subsp. *montanum*, *Melica nutans*, *M. uniflora*, *Narcissus pseudonarcissus*, *Orchis mascula*, *Paris quadrifolia*, *Primula veris*, *Viola riviniana*.



Photo : Daniel Tyteca

Dimanche 13 mai

Relevé de la flore des pelouses sur calcaire dans le carré IFBL J6.34.41

JEAN LEURQUIN

Une petite quinzaine de participants se sont retrouvés pour cet inventaire de la flore herbacée et ligneuse dans les réserves domaniales du plateau des Pairées et dans le bois de Quaux (Réserve Ardenne et Gaume), situé à l'est, entre Resteigne et Belvaux. Pierre Limbourg, empêché, ne put malheureusement être présent à cet inventaire, qui réserva quelques belles surprises...

LES PELOUSES DES PAIRÉES

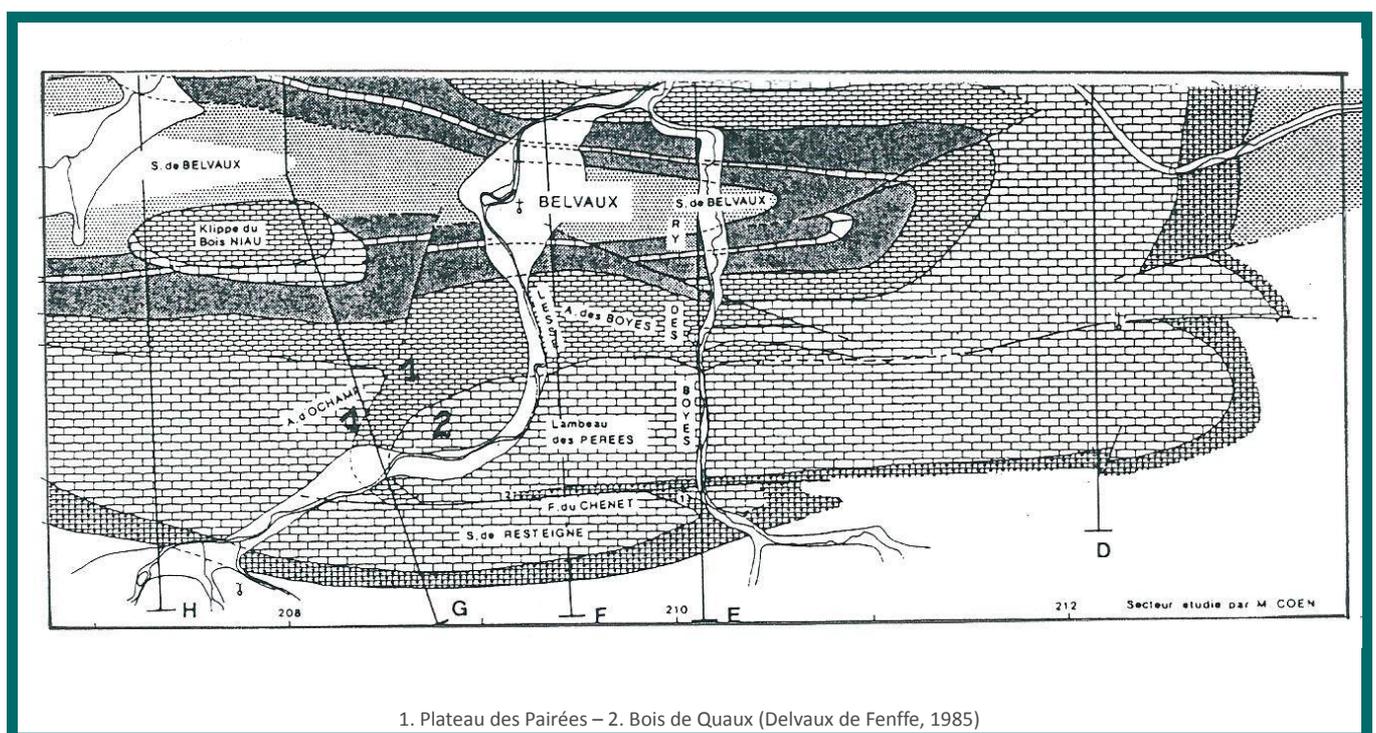
Le plateau des Pairées participe à la fois de l'anticlinal secondaire d'Ochamps et de l'imposant anticlinal des Boyès, tous deux composés à cet endroit de calcaires givetiens.

Il faut savoir que les pelouses calcicoles à séslerie (*Sesleria caerulea*) et genévrier (*Juniperus communis*) qui occupent ces deux anticlinaux ont retenu l'attention des naturalistes régionaux depuis des décennies. Elles ont notamment fait l'objet, depuis 2002, de mesures de gestion et mises en réserve, dans le cadre du projet européen Life-Nature, activités qui ont permis d'accroître l'ouverture du milieu par la coupe des ligneux, tout en préservant les espèces arbustives plus rares (genévrier).

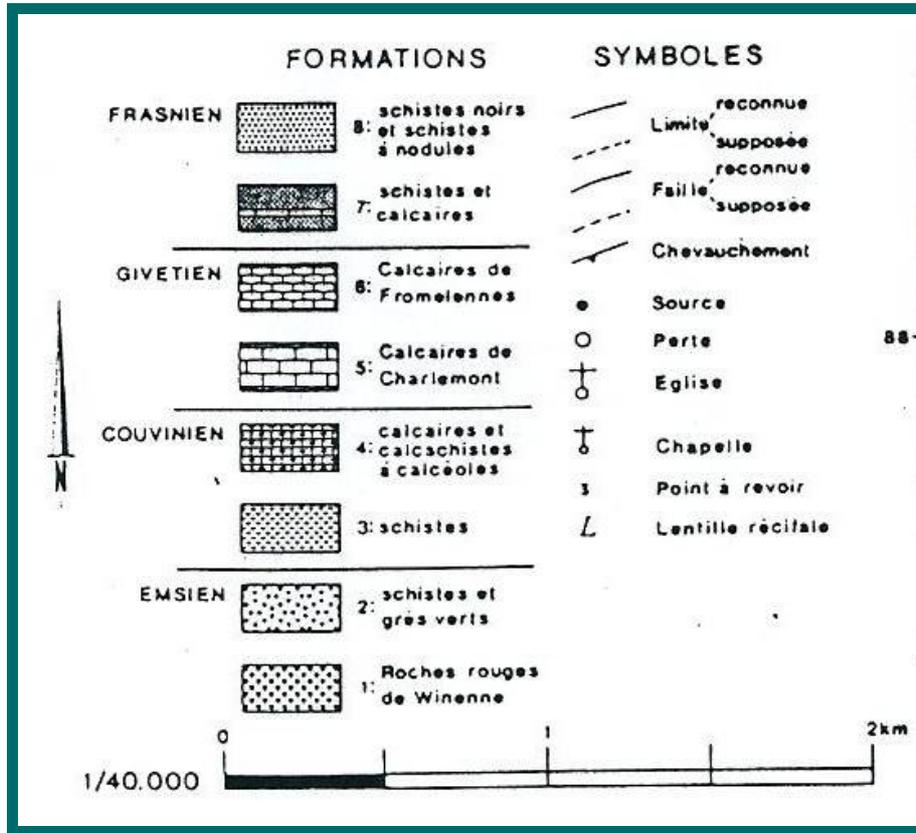
On a remarqué, au sein des pelouses visitées, la présence constante de la séslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea*), poacée xéocalcaricole, thermophile à hémisciaphile. Espèce édifiatrice, elle s'installe avec persistance dans les groupements pionniers, les stabilise et permet ainsi

l'installation ultérieure d'autres herbacées. Elle se localise sur des sols humo-carbonatés superficiels, à très forte teneur en carbonate de calcium. C'est un blocage au niveau de la décomposition de la matière organique qui assure sa pérennité, tout en la mettant à l'abri de la concurrence des autres graminées, *Bromus erectus* et *Brachypodium pinnatum*. Les pelouses évoluent mais la séslerie se maintient néanmoins comme espèce différentielle et non caractéristique de certaines mésobromaies collinéennes, comme celle des Pairées, ou de xérobromaies préalpines dans des zones où l'air froid peut s'accumuler. Ces formations, inféodées exclusivement à des sols plus évolués, argileux, plus ou moins décarbonatés et plus profonds, justifient la présence d'espèces acidiphiles de pelouses oligotrophes et de prairies maigres, comme *Carex caryophylla*, *Polygala vulgaris*, *Stachys officinalis*, *Thymus pulegioides*.

Soulignons la présence rare de *Carex humilis* et *Serratula tinctoria* au sommet de la pelouse préforestière du site de Quaux.



1. Plateau des Pairées – 2. Bois de Quaux (Delvaux de Fenffe, 1985)



LE BOIS DE QUAUX

Elle se situe à l'extrémité ouest du lambeau des Pairées, synclinal formé de calcaires givetiens, limité au nord et au sud par deux failles subhorizontales. D'une longueur de 4,5 km et d'une largeur de 650 m, il s'étend des Pairées, entre la route Resteigne-Belvaux et la Lesse, jusqu'au Bâtis d'Haur, au nord de Bure.

Sur versant sud, la forêt se présente en érablière neutro-calcicole composée d'une part par les essences nomades : charme, frêne, érables plane et sycomore, tilleul à grandes feuilles et d'autre part par les essences dryades des forêts plus évoluées : hêtre et chênes. En fait, il s'agit ici d'une forêt jardinée inéquienne, à traitement irrégulier, avec présence partielle de bouquets de hêtraie régulière.

Dans les strates inférieures, on relève notamment *Actaea spicata*, *Arum maculatum*, *Cardamine impatiens*, *Daphne mezereum*, *Mercurialis perennis*, *Paris quadrifolia*, *Phyteuma spicatum*.

En bas de versant, le long de la rive gauche de la Lesse, on traverse un fragment d'aulnaie-frênaie non marécageuse à stellaire des bois (*Stellaria nemorum*), formant un étroit couloir.



Phyteuma nigrum (Photo Daniel Tyteca)

La prairie alluviale qui suit présente, en ourlet mésohygrophile, un linéaire discontinu de *Symphytum officinale* subsp. *uliginosum*, infrataxon méconnu des sols plus humides, qui occupe également les rives de la Lesse entre Chanly et Resteigne.

La liste des plantes relevées dans ce carré figure ci-joint : 254 espèces sont recensées, ce qui représente un joli « carton » pour ce carré IFBL.

Annexe : Bref historique de la présence des orchidées au Tienne des Vignes

DANIEL TYTECA

Je voulais commencer ce bref aperçu par un rappel de l'évolution récente en matière de systématique et nomenclature du genre *Orchis*, mais je me suis rendu compte que cela avait déjà été fait ! Je renvoie donc le lecteur au texte proposé au terme de la sortie effectuée le 9 mai 2010 (TYTECA 2010).

Je connais et parcours le Tienne des Vignes depuis 1972, époque où je venais d'entamer une étude systématique des orchidées, mû par une passion naissante. En ce 1^{er} juin 1972, le Tienne des Vignes m'offrait cinq espèces d'orchidées que j'observais pour la première fois. D'abord l'orchis brûlé (*Neotinea ustulata* = *Orchis ustulata*), dont on pouvait dénombrer à cette époque une trentaine de pieds (photo publiée dans TYTECA 2008). Ensuite, deux ou trois plantes de l'ophrys mouche (*Ophrys insectifera*), puis un orchis singe (*Orchis simia*), quelques individus d'homme-pendu (*O. anthropophora*) et enfin un pied d'ophrys frelon (*Ophrys fuciflora*). Inutile de dire que je passai une bonne partie de la journée à cet endroit ... A ces espèces s'ajoutaient quelques autres, que je connaissais déjà, l'orchis mâle (*Androrchis mascula* = *Orchis mascula*) et le platanthère verdâtre (*Platanthera chlorantha*). Deux ou trois semaines plus tard, outre l'orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*) que j'avais déjà rencontré, je découvrais deux autres espèces pour la première fois : l'orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) et l'épipactis sanguine (*Epipactis atrorubens*).

Les années suivirent et je poursuivais ma découverte des orchidées de Lesse et Lomme. Je parcourais de temps à autre le Tienne des Vignes, que je faisais à l'occasion découvrir à des amis orchidolâtres, dont Roland BEHR, et que les Naturalistes de la Haute-Lesse prospectaient aussi de temps à autre. Les choses ne changèrent d'abord pas tellement, jusqu'à cet été funeste de 1976, où il ne plut pas pendant quatre mois. L'effet fut drastique : certaines espèces ne réapparurent plus à certains endroits ; au Tienne des Vignes, ce fut le cas de l'orchis bouc et de l'épipactis sanguine, ainsi que, temporairement peut-être, de l'ophrys mouche. Quant à l'orchis brûlé, à partir de cette époque il ne maintint sa présence que par un groupe, selon les années, de deux ou trois plantes ... que l'on observe encore aujourd'hui !

Bon an, mal an, le Tienne des Vignes eut tendance à s'embroussailler, comme bien d'autres pelouses similaires de la région ... jusqu'à ce que fut instaurée, dès 1991, la Réserve Naturelle Domaniale de Lesse et Lomme. Des actions de débroussaillage furent organisées, notamment plusieurs fois par les Naturalistes de la Haute-

Lesse. Entre 2000 et 2004 le programme Life « Restauration et gestion durable des pelouses calcaires de Lesse et Lomme », relayé ensuite par la Région, permit d'organiser systématiquement l'acquisition et l'entretien de diverses parcelles, dont celles mises en RND, au rang desquelles figure le Tienne des Vignes. Depuis lors le pâturage est régulièrement effectué en cet endroit, ce qui indéniablement a un effet positif sur la dynamique des populations, celle des orchidées en particulier.

La diversité en orchidées que j'ai connue en 1972 ne s'est sans doute pas encore complètement rétablie, mais il faut tout de même noter quelques années prospères, comme ce fut le cas en 1995 : cette année-là, je pus noter deux orchis singes, sept ophrys frelons, et environ septante-cinq hommes-pendus. Ce sursaut ne fut que de courte durée, puisque je ne revis jamais les deux premières espèces citées, alors que la troisième se signale par des fluctuations considérables : quasi absente certaines années, elle peut montrer quelques dizaines d'individus d'autres années. On peut aussi relever l'apparition subite autant qu'éphémère d'une plante d'orchis de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii*) en 2009 (TYTECA 2009).

Aujourd'hui, le 13 mai 2012, outre les nombreux orchis mâles et platanthères verdâtres, nous avons relevé les trois individus témoins de l'orchis brûlé, malheureusement non fleuris, une vingtaine d'hommes-pendus, ainsi que – réjouissons-nous ! – trois pieds fleuris d'ophrys mouche, réapparus ici pour la première fois depuis 1972 (à ceci près que j'en avais déjà noté un pied en 2010). Ces individus se trouvent sur une parcelle nouvellement dégagée, un peu en arrière de la zone habituelle du Tienne des Vignes, ce qui prouve encore que certaines espèces sont bien à leur place dans notre région, et n'attendaient que le retour de conditions favorables ... ce qui doit nous encourager à poursuivre nos efforts !

RÉFÉRENCES

TYTECA, D., 2008. Atlas des Orchidées de Lesse et Lomme. Ministère de la Région wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Série « Faune – Flore – Habitats » n° 3, Gembloux, 216 pp.

TYTECA, D., 2009. Nouvelles de nos orchidées – Compte rendu d'observations peu banales d'orchidées en Lesse et Lomme, 2007-2009. *Les Barbouillons* n° 250 (novembre – décembre 2009) : 20-28.

TYTECA, D., 2010. Orchidées de la région de Givet. *Les Barbouillons* n° 254 (juillet – août 2010) : 20-25.

Liste des plantes relevées

<i>Acer campestre</i>	<i>Corylus avellana</i>	<i>Lamium album</i>	<i>Ranunculus ficaria</i>
<i>Acer platanoides</i>	<i>Crataegus monogyna</i>	<i>Lamium galeobdolon</i>	<i>Ranunculus repens</i>
<i>Acer pseudoplatanus</i>	<i>Crataegus rhipidophylla</i>	<i>Lamium purpureum</i>	<i>Rhamnus cathartica</i>
<i>Achillea millefolium</i>	<i>Crepis biennis</i>	<i>Lapsana communis</i>	<i>Rosa arvensis</i>
<i>Actaea spicata</i> (2 pieds)	<i>Cruciata laevipes</i>	<i>Lathyrus pratensis</i>	<i>Rosa rubiginosa</i>
<i>Adoxa moschatellina</i>	<i>Cynoglossum officinale</i>	<i>Lathyrus sylvestris</i>	<i>Rumex crispus</i>
<i>Aegopodium podagraria</i>	<i>Dactylis glomerata</i>	<i>Lolium perenne</i>	<i>Rumex obtusifolius</i>
<i>Aesculus hippocastanum</i>	<i>Daphne mezereum</i> <i>Daucus carota</i>	<i>Lonicera periclymenum</i>	<i>Rumex xpratensis</i>
<i>Agrimonia eupatoria</i>	<i>Deschampsia cespitosa</i>	<i>Lotus corniculatus</i>	<i>Salix caprea</i>
<i>Ajuga reptans</i>	<i>Digitalis lutea</i>	<i>Luzula campestris</i>	<i>Sambucus nigra</i>
<i>Alchemilla xanthochlora</i>	<i>Dryopteris carthusiana</i>	<i>Luzula sylvatica</i>	<i>Sanguisorba minor</i>
<i>Alliaria officinalis</i>	<i>Dryopteris filix-mas</i>	<i>Lysimachia nummularia</i>	<i>Scrophularia nodosa</i>
<i>Allium oleraceum</i>	<i>Echium vulgare</i>	<i>Lysimachia vulgaris</i>	<i>Sedum album</i>
<i>Alopecurus pratensis</i>	<i>Elymus caninus</i>	<i>Matricaria maritima</i> subsp.	<i>Senecio erucifolius</i>
<i>Anemone nemorosa</i>	<i>Epilobium angustifolium</i>	<i>inodora</i> <i>Medicago lupulina</i>	<i>Senecio jacobaea</i>
<i>Angelica sylvestris</i>	<i>Equisetum arvense</i>	<i>Melilotus officinalis</i>	<i>Senecio ovatus</i>
<i>Anthericum liliago</i>	<i>Erophila verna</i>	<i>Mercurialis perennis</i>	<i>Serratula tinctoria</i> (2 pieds)
<i>Anthriscus sylvestris</i>	<i>Eupatorium cannabinum</i>	<i>Moehringia trinervia</i>	<i>Sesleria caerulea</i>
<i>Aquilegia vulgaris</i>	<i>Euphorbia cyparissias</i>	<i>Mycelis muralis</i>	<i>Sherardia arvensis</i>
<i>Arabis hirsuta</i>	<i>Evonymus europaeus</i>	<i>Myosotis arvensis</i>	<i>Silene dioica</i> <i>Silene latifolia</i> subsp.
<i>Arctium nemorosum</i>	<i>Fagus sylvaticus</i>	<i>Myosoton aquaticum</i>	<i>alba</i>
<i>Arenaria serpyllifolia</i>	<i>Festuca gigantea</i> <i>Festuca lemanii</i>	<i>Narcissus pseudo-narcissus</i>	<i>Sisymbrium officinale</i>
<i>Arrhenatherum elatius</i>	<i>Festuca rubra</i>	<i>Onobrychis viciifolia</i>	<i>Solanum dulcamara</i>
<i>Arum maculatum</i>	<i>Filipendula ulmaria</i>	<i>Ophrys insectifera</i>	<i>Sonchus asper</i>
<i>Asplenium trichomanes</i> subsp.	<i>Fragaria vesca</i>	<i>Orchis anthropophora</i>	<i>Sorbus aria</i>
<i>quadri-valens</i>	<i>Fragaria viridis</i>	<i>Orchis (Androrchis) mascula</i>	<i>Sorbus torminalis</i>
<i>Astragalus glycyphyllos</i>	<i>Fraxinus excelsior</i>	<i>Orchis (Neotinea) ustulata</i>	<i>Stachys alpina</i>
<i>Athyrium filix-femina</i>	<i>Galeopsis tetrahit</i>	<i>Origanum vulgare</i>	<i>Stachys officinalis</i>
<i>Avenula pubescens</i>	<i>Galium aparine</i>	<i>Paris quadrifolia</i>	<i>Stellaria holostea</i>
<i>Barbarea intermedia</i>	<i>Galium mollugo</i>	<i>Pericaria bistorta</i>	<i>Stellaria media</i>
<i>Barbarea vulgaris</i>	<i>Galium pumilum</i>	<i>Phyteuma nigrum</i>	<i>Stellaria nemorum</i>
<i>Bellis perennis</i>	<i>Galium uliginosum</i>	<i>Picris hieracioides</i>	<i>Symphytum officinale</i>
<i>Betula pendula</i>	<i>Galium verum</i>	<i>Pimpinella saxifraga</i> subsp.	<i>Symphytum officinale</i> subsp.
<i>Brachypodium pinnatum</i>	<i>Genista tinctoria</i>	<i>seselifolia</i>	<i>uliginosum</i>
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	<i>Geranium columbinum</i>	<i>Pimpinella saxifraga</i> subsp. <i>saxifraga</i>	<i>Syringa vulgaris</i>
<i>Bromus erectus</i>	<i>Geranium dissectum</i>	<i>Pinus nigra</i>	<i>Teucrium chamaedrys</i>
<i>Bromus ramosus</i>	<i>Geranium molle</i>	<i>Pinus sylvestris</i>	<i>Thlaspi arvense</i>
<i>Bromus sterilis</i>	<i>Geranium robertianum</i>	<i>Plantago lanceolata</i>	<i>Thlaspi perfoliatum</i>
<i>Campanula rotundifolia</i>	<i>Geum urbanum</i>	<i>Plantago major</i>	<i>Thymus pulegioides</i>
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	<i>Glechoma hederacea</i>	<i>Plantago media</i>	<i>Tilia platyphyllos</i>
<i>Cardamine flexuosa</i>	<i>Globularia bisnagarica</i>	<i>Platanthera chlorantha</i>	<i>Tragopogon pratensis</i>
<i>Cardamine hirsuta</i>	<i>Hedera helix</i>	<i>Poa annua</i>	<i>Trifolium dubium</i>
<i>Cardamine impatiens</i>	<i>Helianthemum nummularium</i> subsp.	<i>Poa nemoralis</i>	<i>Trifolium medium</i>
<i>Cardamine pratensis</i>	<i>nummularium</i>	<i>Poa pratensis</i>	<i>Trifolium montanum</i>
<i>Carex caryophyllea</i>	<i>Helleborus foetidus</i>	<i>Poa trivialis</i>	<i>Trifolium pratense</i>
<i>Carex digitata</i>	<i>Heraclium sphondylium</i>	<i>Polygala comosa</i>	<i>Urtica dioica</i>
<i>Carex flacca</i>	<i>Hieracium lachenalii</i>	<i>Polygala vulgaris</i>	<i>Valeriana repens</i>
<i>Carex humilis</i>	<i>Hieracium murorum</i>	<i>Polygonatum odoratum</i>	<i>Valeriana locusta</i>
<i>Carex remota</i>	<i>Hieracium pilosella</i>	<i>Polygonum aviculare</i>	<i>Verbascum lychnitis</i>
<i>Carex sylvatica</i>	<i>Hippocrepis comosa</i>	<i>Polypodium interjectum</i>	<i>Verbascum nigrum</i>
<i>Carlina vulgaris</i>	<i>Holcus lanatus</i>	<i>Potentilla anserina</i>	<i>Veronica arvensis</i>
<i>Carpinus betulus</i>	<i>Hypericum dubium</i>	<i>Potentilla neumanniana</i>	<i>Veronica hederifolia</i> subsp.
<i>Centaurea jacea</i>	<i>Hypericum hirsutum</i>	<i>Potentilla reptans</i>	<i>hederifolia</i>
<i>Centaurea scabiosa</i>	<i>Hypericum perforatum</i>	<i>Primula veris</i>	<i>Veronica montana</i>
<i>Cerastium arvense</i>	<i>Hypochaeris radicata</i>	<i>Prunella vulgaris</i>	<i>Veronica persica</i>
<i>Cerastium fontanum</i>	<i>Impatiens glandulifera</i>	<i>Prunus avium</i>	<i>Viburnum lantana</i>
<i>Chaerophyllum temulum</i>	<i>Impatiens noli-tangere</i>	<i>Prunus spinosa</i>	<i>Viburnum opulus</i>
<i>Chrysosplenium alternifolium</i>	<i>Inula conyzae</i>	<i>Pulsatilla vulgaris</i>	<i>Vicia hirsuta</i>
<i>Cirsium acaule</i>	<i>Iris pseudacorus</i>	<i>Pyrus communis</i> subsp. <i>pyraster</i>	<i>Vicia sativa</i>
<i>Cirsium arvense</i>	<i>Juncus effusus</i>	<i>Quercus petraea</i>	<i>Vicia sepium</i>
<i>Cirsium vulgare</i>	<i>Juncus inflexus</i>	<i>Quercus robur</i>	<i>Vincetoxicum hircundinaria</i>
<i>Clinopodium vulgare</i>	<i>Juncus tenuis</i>	<i>Ranunculus acris</i>	<i>Viola hirta</i>
<i>Cornus mas</i>	<i>Juniperus communis</i>	<i>Ranunculus auricomus</i>	<i>Viola reichenbachiana</i>
<i>Cornus sanguinea</i>	<i>Knautia arvensis</i>	<i>Ranunculus bulbosus</i>	<i>Viola riviniana</i>

Samedi 19 mai

Les rochers de Renissart, la vallée de l'Isbelle et le camp romain

JEAN-LOUIS GIOT ET JEAN LEURQUIN

Quinze participants étaient au rendez-vous pour cette journée de promenade naturaliste à orientations diverses, botanique et géologique bien entendu, mais également historique et même préhistorique.

En raison du marché, c'est du parking du cimetière que démarrera ce circuit de sept kilomètres. Situé un peu en hauteur, accroché au flanc nord du gradin calcaire et dominant la dépression de la Famenne schisteuse, le site permet d'esquisser facilement la géologie et la géomorphologie de la région (ce qui n'empêche pas d'observer aussi le vol d'un milan royal).

Du cimetière, le groupe descend vers le village par la route d'Erezée. On découvre au passage un petit jardin public au milieu duquel trône une voiture des anciens chemins de fer vicinaux. C'est l'occasion d'évoquer ce mode de transport, disparu dans les années cinquante. Hotton se trouvait à la jonction entre la ligne La Roche- Melreux et celle de Melreux - Comblain-la-Tour (via Manhay) qui reliait le pays de l'Ourthe moyenne à la haute Ardenne. De l'entrée du sentier d'accès qui mène à l'Ourthe et aux rochers de Renissart, on aperçoit le Moulin Faber, construit en 1729. Ce magnifique bâtiment, dont la machinerie a fonctionné jusqu'en 1987, produisait de la farine et des aliments pour animaux. Il a succédé à un établissement plus ancien, déjà attesté au XVI^e siècle.

LES ROCHERS DE RENISSART

Les rochers de Renissart sont constitués par de beaux affleurements qui permettent d'observer le sommet du Givétien, depuis la Formation (Fm.) du Mont d'Haus jusqu'à la Fm. de Fromelennes. C'est à cette dernière qu'appartiennent les impressionnantes dalles de calcaire. Celles-ci ont la particularité de montrer un pendage inversé, la face exposée étant donc plus ancienne que les couches situées derrière elle (voir pour plus d'information *Les Barbouillons* N°253 ainsi que *Géologie et géomorphologie de Hotton-sur-Ourthe. Guide d'excursion*, disponible sur le site des Natus).

Au sommet des rochers de Renissart ne subsistaient jusqu'il y a quelques années que de très petites zones ouvertes. Les travaux du projet LIFE Héliantheme en ont quelque peu accru la surface. On découvre donc sur le plateau sommital une pelouse sèche qui se singularise par une forte pénétration d'espèces pionnières de dalles rocheuses calcaires et d'ourlets en nappe².

2 Le site des rochers (AEF H7.31.34) a été prospecté en début d'excursion pour ce qui est du bas des dalles et en fin de parcours pour les zones accessibles à partir du Camp romain. Les inventaires réalisés lors de ces deux phases ont été réunis ici afin de préserver une approche globale de ces milieux .

Le manteau arbustif est constitué d'éléments dispersés, en voie de recolonisation avec : *Acer campestre*, *Berberis vulgaris*, *Clematis vitalba*, *Corylus avellana*, *Cornus mas*, *C. sanguinea*, *Crataegus monogyna*, *C. laevigata*, *Euonymus europaeus*, *Prunus spinosa*, *Quercus petraea*, *Rhamnus cathartica*, *Rosa canina* s.l., *R. micrantha* (juv.), *Sorbus aria*, *Viburnum opulus*.

Au niveau des parois, on relève deux espèces particulièrement intéressantes et d'ailleurs protégées : une graminée aux feuilles glauques, *Festuca pallens* et *Ceterach officinarum*, belle petite fougère relativement discrète. Elles sont associées à d'autres ptéridophytes des parois calcaires plus ou moins verticales comme *Asplenium trichomanes* subsp. *quadrivalens* et *A. ruta-muraria*.

Sur les petits replats³, les corniches et les éboulis, on relève en outre :

- des espèces pionnières calcicoles des dalles rocheuses plus ou moins horizontales : *Acinos arvensis*, *Sedum album*, *S. rupestre*, *Arabis hirsuta* subsp. *sagittata*, *Arenaria serpyllifolia* subsp. *leptoclados*, *Echium vulgare*, *Poa compressa*, *Thymus pulegioides*, *Hieracium pilosella* ; en situation plus ombragée s'est implanté *Polypodium interjectum* ;
- des espèces des ourlets en nappe héliophiles, xérophiles, calcicoles à acidiclinales : *Arabis glabra*⁴, *Clinopodium vulgare*, *Silene nutans*, *Polygonatum odoratum*, *Seseli libanotis*, *Origanum vulgare*, *Vincetoxicum hirundinaria*, *Viola hirta*, *Verbascum lychnitis*, *Vicia sepium*, *V. sativa*, *Fragaria viridis*, *Veronica chamaedrys*, *Agrimonia eupatoria* ; mentionnons également ici *Helleborus foetidus*, *Fragaria vesca*, *Hieracium murorum* *Campanula rotundifolia*, *Mycelis muralis* ;
- des espèces des pelouses xérophiles à mésoxérophiles sur substrat calcaire : *Bromus erectus* (quelques exemplaires), *Festuca lemanii*, *Silene vulgaris*, *Allium oleraceum*, *Carlina vulgaris*, *Sesleria caerulea*, *Centaurea scabiosa*, *Pimpinella*

3 Lors de la préparation de l'excursion, sur la partie occidentale de la pelouse, notre visite a dérangé dans son bain de soleil une couleuvre coronelle juvénile (*Natrix austriaca*).

4 Bien présent, tant en bas de versant que dans une zone déprimée du haut de la falaise.

saxifraga var. *seselifolia*, *Sanguisorba minor*, *Potentilla neumanianna*, *Scabiosa columbaria*, *Galium verum*, *Helianthemum nummularium* subsp. *obscurum*, *Carex caryophyllea*, *Primula veris*, *Orchis mascula*, *Melica ciliata*, *Koeleria macrantha*, *Poa pratensis* subsp. *angustifolia*, *Ranunculus bulbosus*, *Euphorbia cyparissias*, *Thlaspi perfoliatum*, *Carex flacca*, *Teucrium chamaedrys* et *T. botrys* ;

- quelques espèces forestières des milieux plutôt ombragés : *Poa nemoralis*, *Anemone nemorosa*, *Hedera helix*, *Campanula trachelium*, *Stellaria nemorum*.

On peut concevoir, pour cette pelouse, la **série évolutive** suivante :

groupement pionnier de dalles rocheuses à *Sedum*

- ourlet en nappe à *Origanum vulgare*
- pelouse calcicole à *Bromus erectus*
- manteau arbustif
- forêt mélangée

Les éboulis ainsi que la banquette alluviale témoignent malheureusement d'une certaine dégradation du milieu due à la fréquentation importante du site (alpinisme) ; celle-ci semble s'accroître au fil des ans, et est d'autant plus perceptible que l'on se rapproche de la berge, comme en témoigne la présence d'espèces nitrophiles qui se mêlent aux espèces forestières des sols riches. On y relève: *Chelidonium majus*, *Aegopodium podagraria*, *Geum urbanum*, *Geranium robertianum*, *Chaerophyllum temulum*, *Alliaria petiolata*, *Artemisia vulgaris*, *Barbarea vulgaris*, *Brachypodium sylvaticum*, *Bromus sterilis*, *Carex divulsa* subsp. *leersii*, *Dipsacus pilosus*, *Elymus canina*, *Festuca gigantea*, *Veronica hederifolia* subsp. *hederifolia*, *V. filiformis*, *Geum urbanum*, *Ficaria ranunculoides*, *Adoxa moschatellina*, *Lamium galeobdolon* subsp. *montanum*, *Allium ursinum*, *Arum maculatum*, *Ranunculus ficaria*, *R. auricomus*,...

Dans cet ourlet en nappe nitrophile, on relève également la présence de *Persicaria bistorta*.

Vers l'amont, la zone alluviale s'élargit. C'est la Prairie des baigneurs (Hotton-plage d'antan...). Il y subsiste des lambeaux d'aulnaie-frênaie à stellaire des bois, séparés des rochers par un recru d'épineux parcouru par un réseau de sentiers.

LI TRO FRÉ DIAME

Au pied de la dernière dalle et de son remarquable étalage de stromatopores globuleux⁵, on emprunte un petit raidillon qui mène au sommet d'un escarpement. En contournant ce dernier, on découvre un « tunnel percé dans le roc par les flots d'un fleuve souterrain, à l'époque diluvienne » tel que le décrit ELIE DENISSOW-HAOT⁶ (1928) dans le style de l'époque... C'est Li Tro Fré Diame, en Français, le Trou du frère Guillaume, œilleton naturel percé dans le rocher du grand Gotay, surplombant la rivière de 20 mètres. L'abbé EDMOND MARQUET (1930), historien local, émet l'hypothèse que ce nom soit en rapport avec un ermite qui aurait vécu en ce lieu au début du XVIIIe siècle. Les ermites du Luxembourg étaient alors réunis en une congrégation, sous le patronage de saint Jean-Baptiste et de saint Thibaut. La congrégation était placée sous l'autorité d'un prêtre, le commissaire, assisté d'un ermite visiteur. Quelques fortes têtes refusaient cependant de se soumettre à cette autorité, sous prétexte d'avoir été nommés par des curés ou des prieurs. C'était le cas du frère Guillaume Giot, nommé par le prieur des Carmes de Marche, et que l'abbé Marquet aurait bien vu comme occupant de la caverne de Renissart. On présume que si ce saint homme a vraiment vécu dans ce tunnel naturel, il devait être particulièrement résistant aux courants d'air...

Une sépulture isolée datant du Néolithique (-4000 à -1800 ans) a été découverte dans une petite anfractuosité située en face de l'orifice, le **Trou du Renard**, fouillé par DIERICK en 1953 (DIERICK, 1972).

- 5 Organismes marins proches des spongiaires, actuellement éteints, formés de couches calcaires parallèles réunies par des cloisons perpendiculaires. Ces organismes, qui comptent parmi les constructeurs de récifs, se présentent ici soit sous forme d'un mamelonnage de la paroi s'ils sont encore en place, soit sous forme de cupules plus ou moins hémisphériques s'ils ont disparu.
- 6 Né à Saint-Petersbourg, dans une famille de la haute noblesse, blessé dans les rangs russes, puis devenu fonctionnaire, Elie Denissow (ou Denissoff) endure ensuite l'exil en France. Fixé à Paris, élève de Jacques Maritain, Denissow y décroche une licence en philosophie et se convertit au catholicisme. Il épouse en 1924 une demoiselle Haot, originaire de Mormont (Erezée). En 1926, le couple revient au pays de la dame et rachète l'hôtel de l'Ourthe à Hotton, rebaptisé Hôtel de la Paix. Denissow y organise des causeries philosophiques et littéraires. Denissow œuvre énormément au développement du tourisme local, écrivant même un petit guide touristique (Denissow-Haot, 1928). Il quitte enfin Hotton en 1929 pour reprendre un hôtel à Durbuy (Le Majestic). Toujours féru de philosophie, il acquiert un doctorat et une agrégation à l'université de Louvain. Après les années de guerre, où son attitude fut jugée quelque peu ambiguë, il part pour les Etats-Unis et entame en 1948 une carrière de professeur d'université. Ordonné prêtre en 1955 dans l'église melkite (catholique, mais de rite oriental), ce personnage au parcours hors du commun, élevé à la dignité de grand archimandrite de Jérusalem, décède en 1971.

Prospection naturaliste

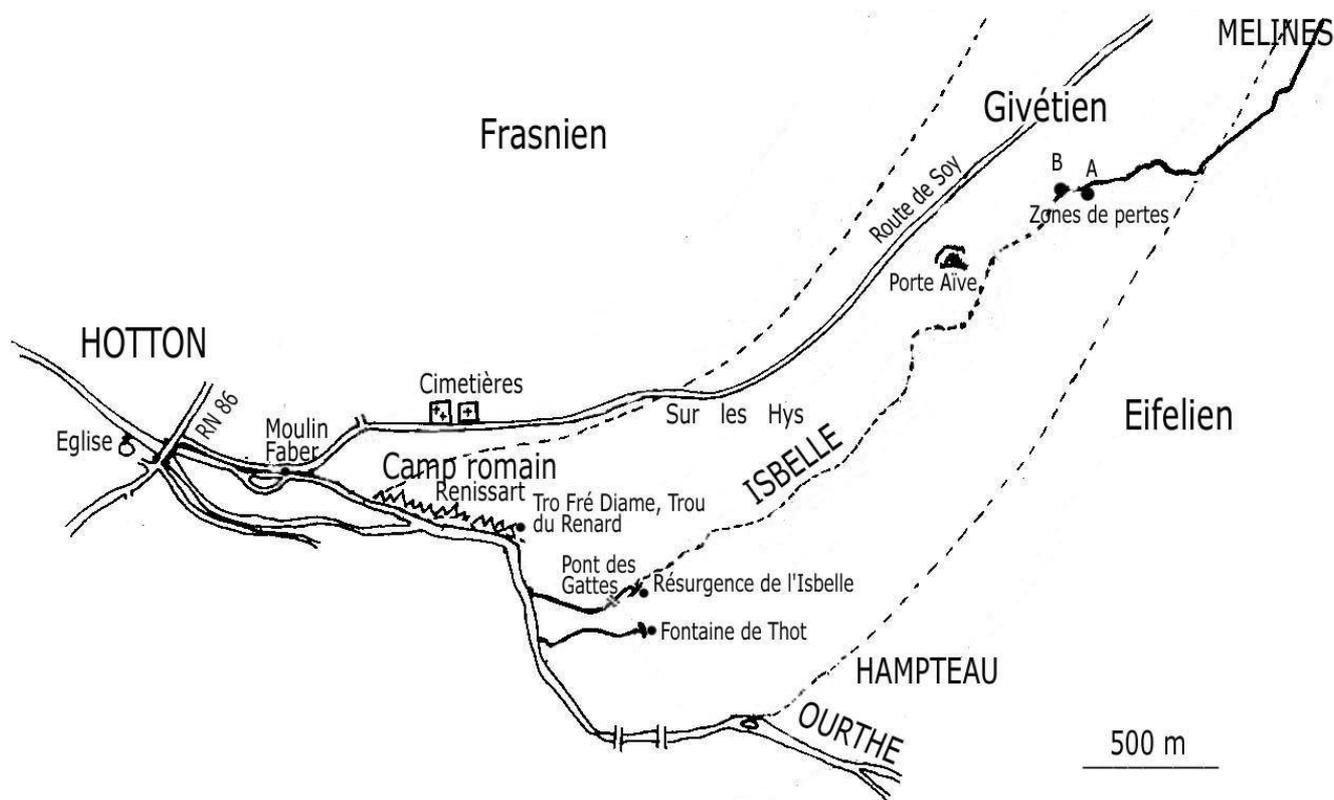


Figure 1. Les principaux sites visités lors de l'excursion et la situation géologique générale. ----- : limites des étages géologiques

On relève sur le site la présence de *Philadelphus* sp. et de *Laburnum anagyroides*, deux espèces naturalisées.

On continue le sentier à flanc de coteau, tout en observant la végétation. Le versant est couvert par une forêt mélangée dominée par *Quercus robur*, *Acer pseudoplatanus*, *A. platanoides*, *Fraxinus excelsior*. Le sous-étage comprend ces mêmes espèces ainsi que *Corylus avellana*, *Carpinus betulus*, *Tilia platyphyllos*, *Ribes rubrum*, *Sorbus aucuparia*, *Fagus sylvatica*, *Euonymus europaeus*, *Rosa arvensis*, *Ulmus minor*, *Ligustrum vulgare*, *Cornus mas*, *C. sanguinea*, *Prunus avium*, *Viburnum lantana*,... Une très vieille haie de hêtres borde le sentier.

LA VALLÉE DE L'ISBELLE

Ce sentier qui conduit de Renissart à Hampteau porte le nom charmant de « Chemin des morts ». Il relie Hotton à Werpin, petit village situé à trois kilomètres à vol d'oiseau au sud-est de Hotton, sur le versant droit de la vallée de l'Ourthe. Jusqu'en 1869, quand fut décidée la création d'un cimetière local, ses habitants étaient enterrés à Melreux, où se trouvait l'église paroissiale⁷ (MARQUET, 1930). On peut imaginer combien était sportif le parcours imposé aux porteurs funèbres...

7 La paroisse de Hotton ne date que de 1845.

Le Chemin des morts descend dans la vallée de l'Isabelle. Un petit ouvrage en dos d'âne jouxtant un gué, le **Pont des Gattes**, y enjambe le lit du ruisseau, très souvent asséché, mais en phase humide ce jour.

Affluent de l'Ourthe, long de plus de 13 kilomètres, l'Isabelle prend sa source à Laid Prangeleux (alt. 490 m), hameau situé à 2,5 kilomètres de Dochamps. Après avoir arrosé Mélines, le ruisseau traverse les terrains de l'Eifelien puis pénètre dans le Givétien. Abordant les calcaires des Fm. de Trois-Fontaines et des Terres d'Haus par le nord-est, il oblique légèrement vers le sud-ouest dans la Fm. du Mont d'Haus, avec une direction générale d'écoulement parallèle à la direction des couches. Après environ 500 mètres de parcours en terrain calcaire, par temps sec, le ruisseau disparaît (fig. 1). Les calcaires comportent en effet à cet endroit deux petites failles parallèles aux bancs, que le ruisseau rencontre successivement. Il est actuellement avéré que ces failles ont entraîné la création de deux systèmes hydrogéologiques distincts. En régime habituel et à l'étiage, l'Isabelle se perd vraisemblablement au niveau de la première faille (fig. 1, point A) et va alimenter la **Fontaine de Thot (ou des Trottes)**, résurgence sud dont l'eau rejoint l'Ourthe après 250 mètres de parcours dans la plaine alluviale. En régime de petite crue ou d'orage, l'eau

atteint la seconde perte (fig. 1 : point B), sans doute au contact de la deuxième faille, alimentant la **résurgence nord**, dite **de l'Isbelle**. En période de forte crue, c'est alors tout le vallon qui est réalimenté. Il est possible de pénétrer d'une quinzaine de mètres dans la grotte de la résurgence de l'Isbelle ; au-delà, on atteint une diaclase noyée qui a pu être explorée sur 319 mètres, selon un trajet quasiment parallèle au cours de surface (GREBEUDE, 2004).

Un petit crochet permet d'observer la Fontaine de Thot où le ruisseau sourd sans grand éclat du pied d'un talus. Ce détour permet de repérer, sur la berme du chemin, une station de *Sambucus ebulus*. La résurgence de l'Isbelle, aujourd'hui alimentée, constitue le point d'arrêt suivant ; elle offre un aspect beaucoup plus charmant, avec son petit porche délimité au nord par un pilier naturel et coiffé vers le sud-est de bancs disposés obliquement.

Le fond de vallée, au sol très riche en raison des crues fréquentes apportant des éléments nutritifs provenant du bassin versant dominé par l'agriculture, était occupé par une forêt alluviale feuillue ainsi que par d'importants peuplements d'épicéas. Ceux-ci ont été en grande partie exploités durant ces dernières années. Sur ces emplacements, on trouve une recolonisation arbustive importante par *Acer pseudoplatanus* et *Fraxinus excelsior*.

La forêt alluviale feuillue se présente sous la forme d'une aulnaie-frênaie riveraine à stellaire des bois avec, sur les banquettes alluviales, une chênaie-frênaie subatlantique à ail des ours, à son niveau d'humidité minimal. On constate ici la grande rareté de l'aulne, même dans le cordon ripicole, où domine l'érable sycomore. Ce phénomène est vraisemblablement à mettre en évidence avec l'absence dans ce vallon sec d'une nappe d'eau permanente. *Quercus robur* participe à la strate arborescente. En sous-étage, on retrouve *Acer pseudoplatanus*, très abondant (même au sein des peuplements résineux), *Alnus glutinosa*, *Fraxinus excelsior*, *Crataegus monogyna*, *C. laevigata*, *Sambucus nigra*, *Ribes rubrum*, *Tilia platyphyllos*, *Rosa arvensis*, *Viburnum opulus*,... Comme l'aulne, et pour les mêmes raisons, les saules sont relativement absents du paysage, tout au plus représentés par quelques individus de *Salix caprea*.

Le long du chemin et sur les banquettes alluviales, on découvre un cortège des milieux eutrophes avec : *Aegopodium podagraria*, *Arum maculatum*, *Lamium album*, *Silene dioica*, *Geum urbanum*, *Stachys sylvatica*, *Urtica dioica*, *Alliaria petiolata*, *Galium aparine*, *Glechoma hederacea*, *Geranium robertianum*, *Athyrium filix-femina*, *Elymus caninus*, *Myosotis sylvatica*, *Ranunculus ficaria*, *Rumex sanguineus*, *Stellaria holostea*, *Adoxa moschatellina*, *Primula veris*, *Moehringia trinervia*, *Veronica montana*, *V. chamaedrys*, *Impatiens noli-tangere*, ...

Leur sont associées :

- des espèces des roselières et mégaphorbiaies telles *Angelica sylvestris*, *Filipendula ulmaria*, *Phalaris arundinacea*, *Eupatorium cannabinum*, *Iris pseudacorus*, *Rumex hydrolapathum* (quelques pieds dans le lit du ruisseau) ;
- des espèces prairiales comme *Deschampsia cespitosa* et *Juncus effusus*, peu fréquents, *Galium mollugo*, *Heracleum sphondylium*, *Cirsium arvense*, *Rumex obtusifolius*, *Ranunculus repens* ;
- des espèces forestières avec *Allium ursinum*, qui forme de véritables champs pleins de charme, couvrant même en certains endroits la quasi-totalité de la surface alluviale, ainsi que *Stellaria nemorum*, *Viola riviniana*, *V. reichenbachiana*, *Carex sylvatica*, *Lamium galeobdolon* subsp. *montanum*, *Polygonatum multiflorum*, *Mercurialis perennis*, *Dryopteris filix-mas*, *D. carthusiana*, *D. affinis* subsp. *borreri*, *Scrophularia nodosa*, *Brachypodium sylvaticum*, *Poa nemoralis*, *Euphorbia amygdaloides*, *Phyteuma spicatum*, *Campanula trachelium*, *Oxalis acetosella* ; une touffe de *Carex pendula* isolée est découverte ;
- des espèces prairiales ainsi que des coupes et éclaircies nitrophiles comme *Dactylis glomerata*, *Poa trivialis*, *Rumex obtusifolius*, *Ajuga reptans*, *Senecio ovatus*, *Stachys alpina*, *Cirsium vulgare*, auxquelles l'on joindra *Epilobium montanum*, *Hypericum hirsutum*, *Solidago virgaurea*,...

Citons également *Chrysosplenium oppositifolium*, *Carex remota*, *Cardamine flexuosa*, et *Stellaria alsine* aux endroits un peu plus humides.

La flore du bas de versant montre, outre les espèces forestières déjà mentionnées : *Anemone nemorosa*, *Actaea spicata*, *Paris quadrifolia*, *Carex digitata*, *C. flacca*, *Melica uniflora*, *Neottia nidus-avis*, *Potentilla sterilis*, *Aquilegia vulgaris*, *Cardamine impatiens* et quelques rares pieds de *Convallaria majalis*. Mentionnons en outre plusieurs individus de *Daphne mezereum*⁸.

Au niveau d'un étranglement du vallon, un œil averti découvre une touffe de *Dryopteris affinis* concernant lequel un long débat conclut à la sous-espèce *affinis* (AEF H7.31.44).

L'itinéraire conduit vers le plateau boisé, lieu-dit Sur les Hys⁹. Au pied de la côte, en contrebas du chemin se trouve

8 Toutes les espèces décrites jusqu'ici pour la vallée ont été relevées dans la case AEF H7.31.43.

9 Hy ou Hî, forme locale du wallon Hè, « coteau couvert de bruyère ». La bruyère et la callune étant absentes du paysage local, le terme désignait ici les espaces ouverts pâturés par les moutons. On

le chanoir occidental de l'Isbelle (fig. 1, point B), aujourd'hui bien alimenté.

Le sentier du retour traverse la chênaie-charmaie qui couvre actuellement le plateau calcaire. Malgré un train un peu plus rapide, on observe encore : *Sanicula europaea* (3 stations en H7.31.43 et H7.31.42), *Stachys officinalis*, *Cephalanthera damasonium* (une vingtaine de pieds, en H7.31.42).

LA GROTTTE DE LA PORTE AÏVE, NÉCROPOLE NÉOLITHIQUE

Un petit crochet nous mène, en contrebas du sentier, à l'entrée de la grotte de la Porte Aïve (porte élevée). On remarque toujours le pendage quasiment vertical des couches. La grotte est de type horizontal avec un développement total de 53 mètres. Fouillées par de Loë et RAHIR en 1907-1908 puis par DIERICK en 1956, 1963 et 1964, la grotte et sa terrasse ont fourni un matériel important datant de la fin du Néolithique (civilisation Seine-Oise-Marne). Il s'agit d'un des sites les plus riches de Belgique avec des restes de près de vingt-cinq individus, d'objets et de débris de silex (pointes de flèches, hache, grattoirs, lames, éclats...) ainsi que des fragments de pièces en os travaillées et de morceaux de poteries, celles-ci plus récentes (essentiellement de la Tène). Une centaine de mètres en aval, un autre abri sous roche a livré en 1956 les restes osseux de sept individus ainsi que du matériel lithique (DIERICK, 1972 ; WARZÉE, 2005).

Une belle station de *Carex muricata* subsp. *lamprocarpa* orne un talus à droite de l'entrée.

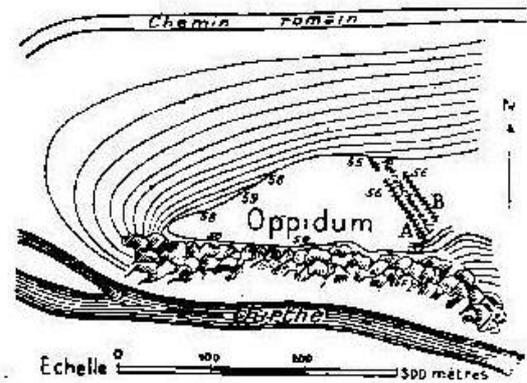
La progression reprend vers l'extrémité occidentale du plateau. Bientôt, on remarque dans le sol des fosses longues de parfois plusieurs dizaines de mètres, peu profondes. Il s'agit d'anciennes fosses d'extraction de calcaire, creusées parallèlement à la stratification.

LE CAMP ROMAIN

Le site du Camp romain, ou de « Ti-Château » est constitué par un plateau en éperon triangulaire, à la pointe dirigée vers l'ouest, sur lequel subsistent des vestiges de fossé le barrant à l'est. Le flanc sud – sud-est correspond aux falaises en à pic de Renissart tandis que le versant nord – nord-ouest descend en pente moins accusée (35° à 40°) vers la plaine alluviale et est couronné par un épaulement d'une longueur de 200 mètres. Le camp romain étant facilement accessible par l'ouest, des fortifications y furent élevées, sous forme d'une double ligne¹⁰, dont certains vestiges sont encore visibles aujourd'hui. Le versant nord aurait été couvert de constructions.

retrouve le toponyme tout au long du gradin calcaire, de Marche à Hotton : à Verdenne (*Hys de Verdenne*), à Bourdon (*le Gros Hy*), à Hotton (*Sur les Hys*). Plus au nord (Oppagne), il devient Hé.

10 Chacune de ces lignes de défense comportait un fossé précédant un mur en pierres.



Le Ti-Château (d'après M. Le baron de Loë).

Figure 2. Le camp romain de Hotton, dessiné d'après le rapport de fouilles de de Loë en 1907 (Cosyn, 1919).

A et B : remparts orientaux ; l'épaulement nord n'est pas représenté. Le « chemin romain » correspond à peu près à la route de Soy.

En l'état actuel des recherches, on ne peut attester une occupation continue du plateau même si des populations ont pu y séjourner temporairement. GREBEUDE (2005) rapporte ainsi la découverte, lors d'activités d'escalade, d'un important site de taille de silex en haut d'une des falaises de Renissart. Il rattache ces vestiges, éclats de taille, débris, pièces finies, au Mésolithique.

Il est très vraisemblable que l'oppidum de 17 700 mètres carrés qui y fut installé soit postérieur à - 50. Il aurait été détruit 4 ou 5 siècles plus tard, lors des invasions barbares. Un établissement gallo-romain d'importance s'explique par la proximité de la Chaussée Arlon-Tongres et de la « Voie de Famène », diverticulum menant de Givet à Ferrières, en passant par Rochefort et Marche. Les deux voies se croisaient un peu au nord de Hotton. La chaussée Arlon-Tongres, sur la rive gauche, entrait dans la localité par le vieux chemin de Hampteau à Hotton, en rive gauche. Elle traversait l'Ourthe à l'emplacement du pont actuel, empruntant sur quelques centaines de mètres le même tracé que le diverticulum en passant aux pieds du Camp romain puis obliquait vers le nord-ouest, passant à l'emplacement de l'actuel garage Huet.

Le site de Ti-Château ne constitue pas un élément isolé de la présence romaine. Mentionnons également un établissement religieux entre Hotton et Melreux (site du Vi-Mosty où, sur l'emplacement d'un édifice interprété par Geubel comme un temple gallo-romain, fut élevée une église), villa de Héblon sur le plateau dominant la rive gauche de l'Isbelle etc. (TANDEL, 1892 ; WARZÉE, 2005, GREBEUDE, 2005).

Après cet intermède historique, l'inventaire botanique du site de Renissart est complété par la prospection des pelouses et affleurements situés au sommet des dalles.

Le retour au parking permet encore d'observer dans l'assise du chemin le passage des roches calcaires de la Fm. de Fromelennes (Membre du Fort Hulobiet) aux shales de la Fm. de Nismes, puis au premier niveau calcaire du Frasnien, le Membre de Chalon, base de la Fm. du Moulin Liénaux.

Après tous ces efforts vient le moment de clôturer l'excursion par quelques derniers moments d'amitié autour d'un verre, à la terrasse ensoleillée du *Relais des Rochers*.

NOTE SYNTHÉTIQUE SUR LES MILIEUX FORESTIERS OBSERVÉS DURANT L'EXCURSION

1. Forêt de plateau : la présence des transgressives du *Cephalanthero rubrae-Fagion* (comme *Cephalanthera damasonium*, *Sesleria caerulea*) fait de ce type de forêt un intermédiaire entre la hêtraie-chênaie calcicole continentale à aspérule et mélisque uniflore (*Melici uniflorae-Fagetum*) et la hêtraie calcicole sèche à orchidées (*Carici albae-Fagetum*) mieux individualisée sur le versant français de la Cuesta bajocienne et divers coteaux de la Meuse lorraine.

2. Forêt de versant sud : chênaie-charmaie calcicole (*Carici-Carpinetum*) à laquelle participent des espèces mésothermes (*Carex digitata*, *C. flacca*, *Mercurialis perennis*, *Orchis mascula*, *Primula veris*, *Viola hirta*) et thermophiles (*Aquilegia vulgaris*, *Cornus mas*, *Euonymus europaeus*, *Helleborus foetidus*, *Ligustrum vulgare*, *Melica nutans*, *Viburnum lantana*, *Vincetoxicum hirundinaria*).

3. Forêts de fond de vallon, sur banquettes alluviales et colluvions de pentes adjacentes sur substrat calcaire :

- a) chênaie pédonculée-frênaie subatlantique à ail des ours (*Primulo veris-Carpinetum allietosum*)
- b) aulnaie-frênaie non marécageuse à stellaire des bois (*Stellario nemorum-Alnetum*)

Pour plus de détails, voir NOIRFALISE (1984).

SOURCES

COSYN M., 1919 - Vallée de l'Ourthe de Houffalize à Liège. Guide des Ardennes belges.

Guides Cosyn, Bruxelles, 136 p., 16 cartes.

DENISSOW-HAOT E., 1928 - *Villégiature dans la vallée de l'Ourthe. Hotton, ses plus beaux sites et ses jolies promenades*. Imprimerie du centre, Anvers, 56 p.

DIERICK L., 1972 - *Hotton préhistorique*. Ardenne et Famenne, XII, 1, 3-18.

GIOT J.-L., 2010 - *Géologie et géomorphologie de Hotton-sur-Ourthe (avec quelques aspects historiques)*. Guide d'excursion. Dossier non édité. 83 p.

GIOT J.-L., LEURQUIN J., 2010 - *Géologie et géomorphologie de Hotton-sur-Ourthe*. Les Barbouillons, 253, 14-24.

GREBEUDE R., 2004 - *Le karst de l'Isbelle. Le double système karstique de la vallée de l'Isbelle*. <http://www.speleoclubdebelgique.be/?rub=affichepage&id=108>

GREBEUDE R. 2005 - *Le site mésolithique des rochers de « Renissart »*. Annales 2005. Coup d'œil sur Hotton. Cercle historique de Marche-en-Famenne, 15-17.

LAMBINON J., DELVOSALLE L., DUVIGNEAUD J. & coll., 2004 - *Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes)*. 5^{ème} édition, Meise, Editions du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, CXXX + 1167 p.

MARQUET E., 1930 - *Hotton à travers les âges*. Casterman, Paris-Tournai, 458 p.

NOIRFALISE A. 1984 - *Forêts et stations forestières de Belgique*. Les Presses agronomiques de Gembloux, 234 p.

TANDEL E., 1892 - *Les communes luxembourgeoises. Tome V. L'arrondissement de Marche*. Réimpression anastatique de 2001, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 710 p.

WARZEE F., 2005 - *Aperçu archéologique du sous-sol de l'entité de Hotton*. Annales 2005. Coup d'œil sur Hotton. Cercle historique de Marche-en-Famenne, 11-14.

Samedi 2 juin

Sortie ornithologique à Chavanne (communes de Nassogne et Marche-en-Famenne)

DANY PIERRET



Temps couvert, gris, humide... qui n'a pas du tout dérangé nos amis emplumés qui chantaient de tous côtés. Une cinquantaine d'espèces ont été observées, surtout grâce à leurs chants ; souvent mélodieux, parfois étranges ou imitateurs...

Nous observerons d'ailleurs la fauvette à tête noire avec un chant inhabituel. Cette espèce a effectivement deux chants assez différents ! Les trois autres fauvettes nichant en Wallonie étaient bien présentes également : fauvette des jardins, fauvette babillarde et fauvette grisette.

Dès le départ, un accouplement de moineaux friquets retient notre attention.

Michel nous indique l'endroit où chante le pipit des arbres dans la clairière à la sortie du village.

Jacques repère le chant de la rousserolle effarvate dans les broussailles au bord de la Hédrée.

Un tarier pâtre nous fait une démonstration de chant en plein vol nuptial. Cachés dans les branches d'un chêne, ses congénères font retentir leurs cris d'alarme.

Le cri du pic vert retentit dans la vallée.

La très farouche hypolaïs polyglotte se laisse apercevoir et entendre par les moins bavards...

Nous progressons vers le sommet de la colline menant à Waha et découvrons un couple de pie-grièche écorcheur dans une haie. Saluons au passage la réalisation d'une plantation de haie mellifère sur 350 mètres, par la commune de Nassogne, dans le cadre du plan Maya.



Le milan royal est au rendez-vous et plane à l'horizon.

Un pic épeiche est observé à la dérobee.

Un renard, une hermine et un lièvre viennent aussi agrémenteur notre balade.

Merci à tous les participants pour leur bonne humeur et leurs contributions diverses au cours de cette matinée !

LISTE DES OISEAUX OBSERVÉS

accenteur mouchet	fauvette grisette	ouette d'Egypte
alouette des champs	geai des chênes	pic épeiche
bergeronnette grise	grive draine	pic vert
bernache du Canada	grive litorne	pie bavarde
bouvreuil	grive musicienne	pie grièche écorcheur
bruant jaune	gros-bec	pigeon ramier
buse variable	héron cendré	pinson des arbres
canard colvert	hippolaïs polyglotte	pipit des arbres
chardonneret	hirondelle rustique	pouillot véloce
choucas des tours	linotte mélodieuse	roitelet huppé
corneille noire	martinet	rouge-queue noir
étourneau sansonnet	merle noir	rousserolle effarvate
faucon crécerelle	mésange bleue	tarier pâtre
fauvette à tête noire	mésange charbonnière	tourterelle des bois
fauvette babillarde	milan royal	tourterelle turque
fauvette des jardins	moineau friquet	troglydte mignon
	moineau domestique	verdier

Dimanche 10 juin

Promenade familiale à Sohier

GEORGES DE HEYN

Malgré une météo qui s'annonçait fort pluvieuse une quinzaine de participants s'étaient regroupés autour de la mare de Sohier, leur optimisme étant récompensé par un temps couvert mais sec. La mare de Sohier a fait l'objet de plusieurs relevés botaniques et faunistiques. Elle constitue depuis longtemps un emblème pour les Naturalistes qui se sont mobilisés pour sa restauration. La montée des sentiments écologiques leur a donné raison, la commune et la Région wallonne ont décidé en 2010 de sauver le site de l'envasement et de restaurer en deux temps ce patrimoine historique riche en biodiversité.

Historique, car cette mare témoigne d'un passé pas si lointain où les troupeaux revenant à l'étable et les chevaux qui empruntaient la route vers la seigneurie de Mirwart venaient s'y abreuver.

Riche en biodiversité car elle abrite une belle population de grenouilles vertes et les quatre espèces de tritons indigènes dont le rare triton crêté. Les bords de la mare sont notamment colonisés par la glycérie flottante (*Glyceria fluitans*), le rubanier rameux (*Sparganium emersum*), le plantain d'eau (*Alisma plantago-aquatica*), l'épilobe hérissé (*Epilobium hirsutum*), le scirpe des marais (*Eleocharis palustris*). L'élodée du Canada (*Elodea canadensis*) et le potamo nageant (*Potamogeton natans*), qui occupent toute la surface de la mare, témoignent du caractère eutrophe des eaux.

Hirondelles de cheminée et de fenêtre sillonnent le ciel et profitent des nombreux insectes survolant le plan d'eau.

Nous quittons ce bel endroit salués par les coassements des grenouilles et nous nous engageons par l'ouest en suivant la ligne de crête des premiers contreforts de la basse Ardenne.

Devant le magnifique panorama qui s'étend à nos yeux, Jean Leurquin fait une synthèse géologique du paysage. Au loin nous voyons le talus condrusien. L'antenne de Mont-Gauthier à l'est, les éoliennes d'Achêne au nord et celles de Mesnil-St-Blaise plus à l'ouest se découpent sur l'horizon. La révolution des énergies renouvelables est en marche avec ses partisans et ses adversaires, mais l'impact paysager est net.

Précédant le plateau du Condroz, la dépression de la Famenne schisteuse, suivie des tiennes calcaires de la Calestienne, se succèdent du nord au sud. Depuis la mare de Sohier nous suivons la Formation de Chooz constituant les premiers contreforts ardennais emsiens, caractérisée par ses roches lie-de-vin. Après 2 km de crêtes, nous obliquerons vers le sud et aborderons la vallée de l'Holène avec les schistes et les grès verdâtres de la Formation de Vireux.

Une alouette chante haut dans le ciel et nous suivons son vol en parachute.

Au passage nous évoquerons le sort regrettable d'une prairie de fauche exceptionnellement riche en orchidées (la plus belle station de *Dactylorhiza maculata* et d'*Orchis morio* de la région). Il y a une quinzaine d'années, elle a subi un labour suivi d'une plantation de maïs avec son lot de pesticides qui a stérilisé le site.



Le genêt à balais (<http://domenicus.malleotus.free.fr>)

Promenade familiale

Le flanc nord de la vallée de l'Holène a fait l'objet d'une coupe à blanc et d'un reboisement d'épicéas alternant avec les Douglas qui progressivement étouffe la magnifique lande à genêts qui s'était installée sur les terrains dénudés. Quelques pieds de bruyère en compagnie de la véronique officinale (*Veronica officinalis*) survivent au bord du chemin. Nous regrettons qu'une partie de cette lande n'ait pas été sauvegardée car ce type de paysage se raréfie. Autrefois le genêt à balais avait un rôle économique important : comme toute fabacée, il engraisait les sols, on récoltait ses branches pour confectionner des balais mais aussi pour les litières des étables en hiver. Au printemps ces litières enrichies des déjections animales étaient répandues sur les champs et amendaient les terres avec la chaux importée de la Callestienne.

Nous étions loin des engrais et des pesticides industriels.

Entre les chants du verdier et de la fauvette à tête noire, le tambourinement et les cris du pic épeichette attirent l'attention des ornithologues du groupe. Un chevreuil traverse les jeunes plantations lors de notre passage et au loin, de l'autre côté de la vallée une biche gagne les sous-bois.

Un pin et un chêne aux ramures emmêlées évoquent la belle histoire d'amour de Philémon et Baucis.



Les arbres Philemon et Baucis (Photo G. De Heyn)

Nous abordons le fond de la vallée, les aulnes profitent de cette zone humide et nous empruntons le chemin boueux suivant le cours de l'Holène. La laïche espacée (*Carex remota*) et la lysimaque des bois (*Lysimachia nemorum*) bordent en abondance le chemin. Le bas du versant sud de la vallée a lui aussi fait l'objet d'une récente mise à blanc et nous nous réjouissons de ce fond de vallée qui a retrouvé la lumière. Quel avenir lui destine-t-on ? Le site

est en Natura 2000 et nous espérons que de futures plantations de résineux ne l'étouffent à nouveau.



Le ruisseau d'Holène avec la mise à blanc du fond de vallée (Photo G. De Heyn)

Philippe Corbeel nous fait remarquer un bouleau âgé au tronc troué par les nids de pics et marqué d'un triangle sur la pointe : ce signe indique un arbre à préserver, le code forestier obligeant actuellement le maintien de 2,5 arbres de 40 cm de diamètre à l'hectare afin de favoriser la biodiversité. Le demi-arbre à l'hectare interpelle un peu notre logique.

Nous arrivons sur la route reliant Sohier au moulin de Tanton; Jean rappelle qu'à cet endroit appelé « le Plantis d'Hollenne » un haut fourneau dépendant de la seigneurie de Mirwart exerçait ses activités au XVII^{ème} siècle. Si les fondations du fourneau et des forges ne sont plus visibles, la présence de « crayats » (résidus de combustion) dans les abords du ruisseau témoigne d'une activité industrielle ancienne qui s'est éteinte au XVIII^{ème} siècle par épuisement des filons ferrugineux. En amont le lieu-dit Grand vivier rappelle l'existence d'un étang réservoir destiné à assurer un débit suffisant au ruisseau pour activer la force hydraulique des forges.

Pendant l'exposé de Jean, un renardeau attend patiemment dans une prairie voisine qu'un petit rongeur passe à sa portée.

Nous suivons ensuite la route pour retrouver notre point de départ où les grenouilles nous accueillent bruyamment.

Je remercie tous les participants qui comme ornithologues, botanistes, géologues, forestiers, mycologues, historiens ont enrichi par leurs observations et leurs commentaires cette promenade destinée à mieux faire connaître notre belle région.

Une nouvelle station du céphalanthère à longues feuilles en Lesse et Lomme

MICHEL WATELET ET DANIEL TYTECA

Le 22 mai 2012, le long de la route partant de Forrières vers Masbourg, attiré par une touffe de phalangères (*Anthericum liliago*) croissant sur un pan de rocher (et observées là depuis de nombreuses années, bien visibles depuis la route), l'un de nous (MW) allait faire une découverte sensationnelle. En arrière du pan de rocher, dans la chênaie fortement pentue, un premier élément surprenant est que la population de phalangères s'étend assez loin dans le sous-bois. Mais encore plus surprenant, une orchidée allait également se montrer, et non des moindres, puisqu'il s'agit du céphalanthère à longues feuilles (*Cephalanthera longifolia*), espèce particulièrement rare dans notre pays, en Wallonie, ainsi qu'à l'échelle de notre région de Lesse et Lomme. En effet, depuis de nombreuses années, n'était connue qu'une population, entre Wavreille et Tellin, croissant dans un biotope plus « conforme » à ce à quoi on peut s'attendre pour cette espèce (pinède claire sur sol calcaire – TYTECA 2008).

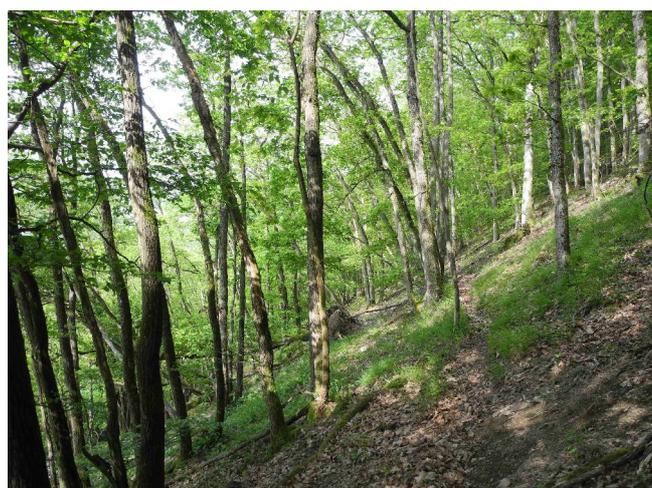


Figure 1. – Le biotope de la station de Forrières, 24 mai 2012 (photo DT).

Revenant à deux sur les lieux le 24 mai, nous notons quelques éléments caractéristiques de cette nouvelle localité. Il s'agit d'un bois clair, provenant d'anciens traitements en taillis, où dominent le chêne (*Quercus petraea*) et le charme (*Carpinus betulus*). L'exposition est plein sud et la pente est très importante, atteignant et dépassant 45° par endroits. Dans le sous-bois, outre la phalangère et le céphalanthère, s'observent des espèces qui traduisent un sol plutôt acide, comme la germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*), particulièrement abondante, et la gesse des montagnes (*Lathyrus montanus* = *L. linifolius* var. *montanus*), ainsi que diverses graminées sur l'identification desquelles nous ne nous aventurerons pas ... Incontestablement, le tapis végétal est moins diversifié que dans les chênaies-charmaies calcicoles de

Lesse et Lomme.

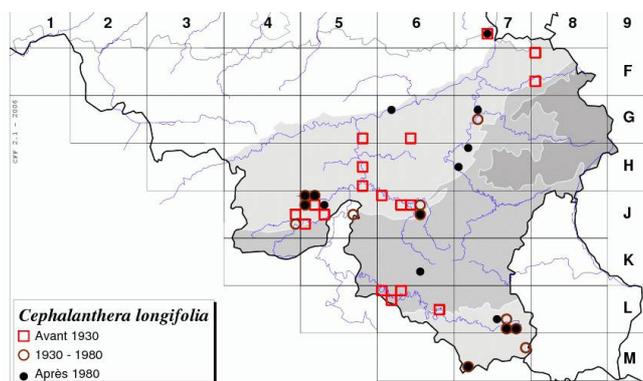
On peut s'interroger sur l'écologie du céphalanthère à longues feuilles, réputé plutôt calcicole (p.ex. LAMBINON et al. 1992). La littérature spécialisée indique que le substrat peut être calcaire ou décalcifié, voire légèrement acide (p.ex. BOURNÉRIAS, PRAT et al. 2005 ; DELFORGE 2007). Bien que nous n'ayons pas effectué de mesure de pH, on peut à partir des éléments qui précèdent inférer un sol plutôt acide, ce qui concorde avec la localisation de la population, que l'on peut situer sur l'Emsien moyen ou supérieur, donc en terrain ardennais (TYTECA 2008). Mais la Calestienne n'est pas loin, et des plantes davantage calcicoles se rencontrent tout autour, comme la phalangère déjà évoquée, ainsi que l'hellébore fétide (*Helleborus foetidus*) que l'on rencontre à la sortie de Forrières, ou la digitale jaune (*Digitalis lutea*), que l'on observe encore plus loin le long de la même route en direction de Masbourg.



Figure 4. – *Cephalanthera longifolia* à Forrières, 24 mai 2012 (photo MW).

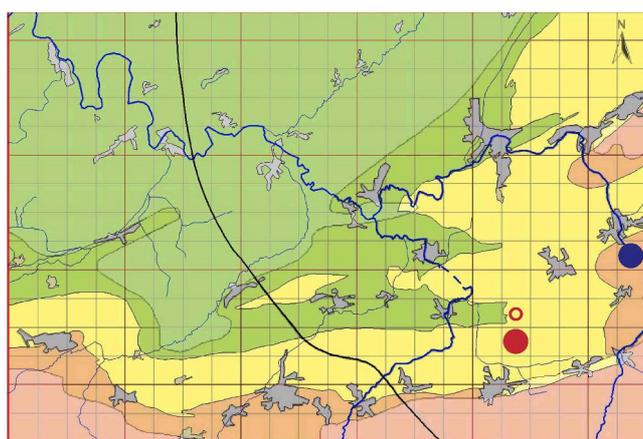
Le céphalanthère à longues feuilles est extrêmement rare chez nous, comme l'indique la carte tirée de la Liste Rouge de Wallonie, qui indique 15 localités après 1980 (voir carte 1). DELFORGE (1998) en recense 14 stations en Belgique, dont 13 en Wallonie. La majorité de celles-ci se trouvent en région calcaire ; seule une localité s'observe en terrain ardennais. La station de Forrières serait donc la seconde ardennaise, sans doute la seule « naturelle » puisque la station de Jehonville est secondaire, s'étant installée sur un ballast de chemin de fer désaffecté (DELFORGE 1998). Par contre l'espèce est bien représentée dans l'Oesling luxembourgeois, qui prend le relais de l'Ardenne belge au Grand-Duché (MANGEN et al. 1993). L'espèce peut donc

s'ajouter aux quinze orchidées recensées de la flore ardennaise (TYTECA 2005).



Carte 1. – Répartition de *Cephalanthera longifolia* en Wallonie, d'après la Liste Rouge des plantes de Wallonie (<http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/especes/flore/LR2010/fiche2.aspx?id=379>).

Notre région de Lesse et Lomme peut s'enorgueillir de compter deux populations bien fournies de *Cephalanthera longifolia*. En effet, celle-ci compte une cinquantaine d'individus fortement disséminés ; il est d'ailleurs difficile d'affirmer avec certitude qu'elle s'arrête à la zone que nous avons prospectée, puisque le biotope s'étale bien plus loin. Dans l'autre population, entre Wavreille et Tellin, cette année 2012 semble avoir été particulièrement favorable, puisque nous y avons dénombré pas moins de septante-cinq plantes. D'après la littérature, les autres stations connues en Wallonie comptent en général nettement moins d'individus (DELFORGE 1998). La carte 2 indique la répartition connue actuellement en Lesse et Lomme, compte tenu de ces nouvelles données.



Carte 2. Répartition de *Cephalanthera longifolia* en Lesse et Lomme, à partir de la cartographie élaborée dans TYTECA (2008), mise à jour. Le gros cercle en bas indique la station de Tellin connue depuis longtemps, le petit cercle évidé une petite station anciennement connue, et le gros cercle à droite la nouvelle station de Forrières.



Figure 3. – *Cephalanthera longifolia* à Forrières, 24 mai 2012 (photo DT)

RÉFÉRENCES

BOURNÉRIAS, M., PRAT, D. et al., 2005. Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg (2^{ème} éd.). Ouvrage collectif sous l'égide de la Société Française d'Orchidophilie. Paris: Collection Parthénope (Biotope).

DELFORGE, P., 1998. Orchidées de Wallonie – Évaluation de la situation de treize espèces menacées ou nécessitant une attention particulière. *Natural. belges* 79 (Orchid. 11): 131-200.

DELFORGE, P., 2007. Guide des orchidées de France, de Suisse et du Benelux. Delachaux & Niestlé, Paris.

LAMBINON, J., DE LANGHE, J.-E., DELVOSALLE, L. & DUVIGNEAUD, J., 1992.- Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines. 4^{ème} éd., Eds. du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, Meise.

MANGEN, J.-M., COLLING, G., MASSARD, J. & MEDERNACH, E., 1993. Die Orchideen Luxemburgs. Musée national d'Histoire naturelle – Société des Naturalistes luxembourgeois, Luxembourg.

TYTECA, D., 2005. Orchidées d'Ardenne. *De la Meuse à l'Ardenne* 37: 81-99.

TYTECA, D., 2008. Atlas des Orchidées de Lesse et Lomme. Ministère de la Région wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Série « Faune – Flore – Habitats » n° 3, Gembloux, 216 pp.

Cette trouvaille prouve, une fois de plus, que des découvertes sont encore possibles dans notre région !

Compte-rendu de la « Commission de l'environnement » du 10 mai

Philippe Corbeel et Louis Deltombe accueillent les participants dans le nouveau local (Rue du Tomboy à Chanly)

1 : Contrat de Rivière Lesse et Lomme : des opérations d'arrachage de la balsamine sont prévues (voir Informations page suivante).

2 : Certification PEFC, surdensités de gibier, nourrissage : suite et pas fin (malheureusement).

Philippe présente le courrier rédigé au Ministre Carlo Di Antonio. Le courrier est globalement approuvé, si ce n'est un aspect un peu « lapidaire » d'une phrase sur le nourrissage. L'association a reçu un accusé de réception du ministre (c'est déjà ça). On ne peut pas en dire autant du courrier, élogieux pourtant, adressé à la commune de Wellin. Visiblement les quelques « petites questions » qui insidieusement accompagnaient les félicitations ont été de nature à rebuter les édiles communaux. Ou alors, comme dirait l'autre, « ils sont en campagne donc pas en forêt ». Tout porte à croire qu'il nous faudrait envisager une autre démarche, mais laquelle ?

3 : Monoculture du sapin de Noël.

Alerté par un constat désastreux pour la biodiversité, différents intervenants ont mis le chat dans les boules... Assortis d'intrants multiples, ces cultures sont des nuisances environnementales. De plus elles vont à l'encontre de la « belle » vocation première de ces terrains ; celle de la noble agriculture de qualité ... Objectivement il y aurait une belle matière à réflexion pour des naturalistes. Des contrôles de la qualité biologique seront effectués dans 2 ruisseaux du territoire de l'exploitation de Greencap.

4 : Parcs Naturel « Semois et Lesse »

Petit rappel : le Parc naturel Lesse & Lomme en fait n'existe pas. Il existe des territoires d'Ardenne & Gaume érigés en Réserves naturelles et dont certaines sont soumises au régime de contrat de bail auprès de la ville (commune) de Rochefort. Autrement dit cette création de Parc naturel L&L n'intéresse pas Rochefort. Une série (8 ?) de communes sont pressenties pour, au travers d'une labellisation verte, utiliser (je suis poli) des subsides publics issus de la DGRNE... Reposant sur bien peu de choses en termes de contraintes environnementales, ce projet ne semble pas recevoir un a priori positif. La position semble, une fois n'est pas coutume, celle de l'attentiste examinant du balcon l'évolution de ce dossier.

5 : DIVERS :

Alignement d'arbres le long des routes nationales : en particulier la RN Houyet- Mesnil-Eglise ; des numérotations sur les arbres laisseraient présager un abattage éventuel. Ce type d'alignement d'arbres indigènes tombe comme certaines haies et arbres remarquables sous le couvert non pas des arbres mais d'une législation de protection. Un courrier est parti et un parcours d'obstacles digne des para-commandos a été effectué afin de trouver la procédure et le service responsable. Lors de notre prochaine réunion nous essayerons de voir concrètement quelles sont les bases légales protégeant ces arbres.

Échange Bois de la Héronnerie-Bois de Vesti : nous attendons l'avis du DNF de Rochefort.

La commission est toujours désireuse de voir développer des constats de terrain ou d'autres idées plus spécifiques. N'hésitez pas !

Louis et Philippe

PROCHAIN RENDEZ-VOUS LE 5 JUILLET A 20H00.A Chanly rue du Tombois (nouveau local) au plaisir et merci de votre collaboration.

Paul Verlaine et l'Ardenne

Saviez-vous que l'épouse de Pierre Chanteux (notre ex-Trésorier), Danielle Van Gottom, vient d'écrire un livre sur « Paul Verlaine et l'Ardenne – Regards singuliers d'enfance » ?

Paul Verlaine (Metz 1844 – Paris 1896) a résidé en Belgique et en particulier entre juillet 1873 et janvier 1875. Après il venait souvent passer ses vacances dans la région de Libin, Bertrix et Arville.

Editions Wejrigh SA 5 rue de la Maladrie, 6840 Longlier. 061 27 94 30



Un livre pour promener sa curiosité

Après trois livres sur des flores départementales (Hautes-Alpes, Var, Alpes-Maritimes), Naturalia Publications nous invite à découvrir une petite région des Alpes-de-Haute-Provence, de Seyne-les-Alpes à Turriers, siège social de cette maison d'édition.

Pays de Seyne, massif des Monges a pour objet la végétation des Alpes intermédiaires, pays de contrastes ; l'ouvrage s'adresse à un large public, curieux de la richesse de la nature, et qui apprécie le « tourisme vert ». L'ambition de ce livre est de présenter des plantes significatives du point de vue écologique et de pouvoir lire et interpréter les paysages des Alpes du Sud en fonction de leurs composantes naturelles (roches, pente, exposition, altitude), mais aussi de leurs composantes humaines. Cette « découverte botanique » est donc tout à la fois une flore richement illustrée, une plongée dans l'histoire du pays, sa culture rurale et le quotidien de ses habitants, et un guide d'itinéraires dans une région aux paysages singuliers.

« Ce guide, au fil des pages, fait découvrir une flore à reconnaître, une végétation à comprendre, une histoire humaine à découvrir. »

Bernard Overal, ingénieur agronome des Eaux et Forêts (GBX) de formation, présente une thèse de doctorat d'État en 1982 en phytosociologie et obtient le titre de docteur en sciences de l'environnement. Installé depuis plus de sept ans dans les Alpes-de-Haute-Provence, il « a su regarder, photographier et noter toutes ses observations. Traverser sans jamais vraiment les suivre les nombreux sentiers, ceux battus par les vents, sur les crêtes ».

Bernard OVERAL,
*Pays de Seyne, massif
des Monges.
Découverte botanique,
Turriers, Naturalia
Publications, 2012,
224 p. (551 photos, 31
dessins, 19 cartes, 4
schémas).*

En vente sur le site de
l'éditeur au prix de
42,10 € franco de port

[www.naturalia-
publications.com](http://www.naturalia-publications.com)

Egalement chez

l'auteur :

[39, Les Chalets du
Grand Puy F-04140
Seyne-Les-Alpes Tél :
\(0033\) 04926128](mailto:39,LesChaletsduGrandPuyF-04140Seyne-Les-AlpesTel:(0033)04926128)

40 ans de Jeunes et Nature : 29 septembre

Jeunes et Nature et les Anciens du GJPN –Groupement des Jeunes Protecteurs de la Nature– vous invitent à célébrer 40 années de sensibilisation et de protection de la nature par les jeunes ! Une RENCONTRE, unique en son genre, ENTRE GENERATIONS DE NATURALISTES. Stand des Naturalistes de la haute-Lesse et promenade organisée (voir Calendrier en pages 2 et 3).

[http://www.fetedesjeune
setdelanature.be](http://www.fetedesjeunesetdelanature.be)

Rappel

Nous avons prêté un livre intitulé « La nature malade de la gestion » de J.C. Genot. Nous ne savons toujours pas où il se trouve, personne ne s'étant manifesté. La personne qui est en sa possession pourrait-elle nous contacter ? Nous l'en remercions.

M.Th. Romain et J.
Leurquin – 084/36 77 29

Les dernières clés compilatoires de Jean Leurquin

- *Etude des Scrophulariacées de Belgique et régions voisines*. Clés de détermination par les caractères floraux et végétatifs. Données morphologiques, stationnelles et socio-écologiques. Avril 2012. 227 p. 16 €.
- *Etude des Boraginacées de Belgique et régions voisines*. Clés de détermination par les caractères floraux et végétatifs. Données morphologiques, stationnelles et socio-écologiques. Avril 2012. 84 p. 8 €.
- *Etude des Caryophyllacées de Belgique et des régions voisines*. Clés de détermination par les caractères floraux et végétatifs. Données morphologiques, stationnelles et socio-écologiques. Avril 2012. 168 p. 10 €.
- *Etude des Lamiacées de Belgique et des régions voisines*. Clés de détermination par les caractères floraux et végétatifs. Données morphologiques, stationnelles et socio-écologiques. Juin 2012. 165 p. 10 €.

Travaux à réserver
avant fin juillet chez
l'intéressé :

084/36 77 29 ou

leurquin.romain@skynet.be

Gestion balsamines : attention report de dates!

Nous avons proposé des journées d'arrachage de balsamines de l'Himalaya en juin si la floraison était suffisamment avancée. Ce n'était pas le cas et nous serions passés à côté de nombreuses plantes sans les apercevoir.

Aussi, afin que cette gestion soit la plus efficace possible, nous reportons comme prévu cet arrachage aux dates suivantes :

Pour la Lesse (à partir de Chanly en remontant vers l'amont) : rendez-vous le vendredi 20 juillet à 9h00 au pont de Chanly (côté scierie) et le lundi 23 juillet à 9h00 (lieu de rdv à définir suivant l'avancement de l'arrachage).

Un deuxième passage est prévu les 20 et 21 août.

Pour l'Almache : rendez-vous le jeudi 19 juillet à 9h00 près de l'hôtel du moulin de Daverdisse. Un deuxième passage est prévu les 23 et 24 août.

Pour la bonne organisation de l'opération et si vous voulez être prévenus en cas de changement, contactez nous au 084/222.665 ou via info@crlesse.be



Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L., Société fondée en 1968 N° d'entreprise : 412936225 Siège social: Chanly
www.naturalistesdelahautelesse.be

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]:

- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente.

Elle est agréée par la Région wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation. Elle est membre d'Inter-Environnement Wallonie.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Wallonie

COTISATION

Cotisation annuelle à verser au compte

BIC : TRIOBEBB

IBAN : BE34 5230 8042 4290

« Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl »

6921 Chanly

en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

COMITÉ

Philippe CORBEEL Administrateur, Commission Environnement	12 rue Boverie 6921 Chanly 084 38 72 72 p.corbeel@hotmail.com
Georges DE HEYN Secrétaire	Rue Théo Olix, 77 6920 Froidlieu (Wellin) 0497 24 35 31 gdeheyn@skynet.be
Louis DELTOMBE Administrateur, Commission Environnement	Rue Hautmont, 7 5580 Laloux 084 37 73 86
Marie LECOMTE Trésorière	Rue Léon Herman, 2 6953 Mormont 084/32.32.43 GSM:0487/488.747 marielecomte6@gmail.com
Marie Hélène NOVAK Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 084/37 89 09 ou 0476/75 40 96 mhnovak@skynet.be
Marc PAQUAY Vice-Président	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082/22 51 82 – 0476/21 49 29 paquaymarc@skynet.be
Daniel TYTECA Président	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084/22 19 53 0497/466.331 daniel.tyteca@uclouvain.be

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort.
Agrément poste n° P701235

Date de dépôt:
le 2 juillet 2012

Ce périodique est publié avec l'aide du
Service Public de Wallonie, Département
de la Nature et des Forêts.

Les articles contenus dans cette revue
n'engagent que la responsabilité de leur
auteur. Ils sont soumis à la protection sur
les droits d'auteurs et ne peuvent être
reproduits qu'avec l'**autorisation des
auteurs.**

Editeur: MH NOVAK,
Chemin des Aujes 12,
5580 Rochefort.

E-mail:
barbouillons@gmail.com

www.naturalistesdelahautelesse.be